

LES CUISINES BRUXELLOISES



DE BRUSSELSE KEUKENS

RAPPORT 2022



Les associés





SOMMAIRE

Introduction	1
Les activités 2022	4
A. Département “Santé”	5
1. Service à destination des Maisons de Repos et de Soins	8
2. Service à destination des hôpitaux	13
B. Département “Enfance et Hors Foyer”	17
1. Service à destination des écoles	21
2. Service à destination des centres de vacances	39
3. Service à destination des milieux d’accueil (crèches, préguardiennats)	40
4. Service à destination des Restaurants Hors Foyer	49
5. Traiteur	49
6. Divers	49
7. Cellule Qualité et Hygiène	50
8. Suivi des actions dans le cadre des axes stratégiques	56
Rapport du Service Social Scolaire - Ville de Bruxelles	58
Département des Ressources Humaines	72
Transparence	78
Rapport Comptes 2022	83
Comptes 2022 - Schéma complet BNB	94
Rapport Commissaire aux Comptes	164

INTRODUCTION



Réunion des organes de gestion

Durant l'année 2022, se sont réunis 10 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale du 30 mai 2022 a permis l'adhésion de la commune d'Ixelles.

Le Conseil d'Administration a traité plus de 200 points allant notamment de la gestion du personnel, des marchés publics, du budget, de la présentation des comptes, mais aussi la gestion de la crise sanitaire.

Événements marquants en 2022

L'année 2022 a été marquée par une augmentation des coûts de matières premières comme indiqué ci-dessous. De plus, des ruptures d'approvisionnement ont été régulières et particulièrement prononcées à la fin de l'année 2022.

Aliments	Suivant fournisseur et article
Pain & viennoiserie	19,00%
Secs (pâtes, riz, sucre, sel, ...)	entre 15 et 23%
Laitiers (fromage, œufs beurre)	entre 15 et 32%
Café moulu	11%
Café lyophilisé ou en grain	12,01%
Légumes 4ème gamme	10,00%
Légumes surgelés	16,9% pour conventionnel et 9,2% pour bio (marché ayant débuté en novembre)
Poisson surgelé	46,67%
Viandes	21,00%
Charcuterie	15,00%
Boissons	10,00%


Ces augmentations ne sont pas les seules auxquelles nous avons été confrontés. En effet, l'indexation des salaires a dépassé les 10%, et les prix de l'énergie ont fortement augmenté (hors marché avec Sibelga). De plus, les coûts des fluides pour les véhicules ont également augmenté de manière significative (le prix du CNG est passé de 1,80 €/kg à plus de 3,70 €/kg, avec une forte volatilité).


La commune d'Ixelles a adhéré à l'association et nous avons commencé à fournir nos services en septembre.


Comme il est mentionné dans le rapport d'activité, la reprise des activités, après la crise sanitaire, est bien présente dans la plupart des prestations.


Les Comités d'Utilisateurs

Département Santé

 *Comité des Utilisateurs Hospitaliers*
Durant l'année 2022, nous avons tenu 3 réunions.

 *Comité de Restauration*
Durant l'année 2022, nous avons tenu 7 réunions.

 *Comité des Utilisateurs Maisons de Repos*
Durant l'année 2022, nous avons tenu 2 réunions.

 *Comité de Dégustation avec participation des équipes hospitalières*
Durant l'année 2022, nous avons tenu 92 séances de dégustation, soit 1.663 produits dégustés.

Département Enfance

Des échanges réguliers ont lieu avec les représentants des associés afin de nous entretenir sur la prestation.

LES ACTIVITÉS 2022

L'activité de l'association est toujours basée sur deux départements :



Département SANTÉ

- Hôpitaux
- Maisons de repos
- Portage à domicile
- Centralisation des couverts
- Régénération repas
- Livraisons de denrées dans les unités



Département ENFANCE

- Écoles
- Milieux d'accueil
- Centres de vacances
- Restaurants d'entreprise
- Livraisons de denrées dans les écoles, crèches et services administratifs

A. Département “Santé”



Rappelons que le site de Brugmann est le “coeur” de l’activité du département. La situation a été clarifiée avec le CHU Brugmann ce qui devrait permettre l’analyse de la rénovation de la cuisine centrale de Brugmann. Dans l’attente d’une rénovation en profondeur, des interventions afin d’améliorer l’infrastructure seront effectuées.

Le site de Brugmann produit les repas du midi et du soir pour l’ensemble des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d’Evere) ce qui représente plus de 720.000 repas midi et soir contre 672.000 en 2021. Au niveau de l’assemblage des plateaux, nous avons modifié durant l’année 2022 la localisation et ce suite à l’ouverture fin 2021 de Bordet.

Assemblage :

Site d'assemblage	Destinataire jusqu'en 2021	En 2022	2019	2020	2021	2022
Brugmann	CHU Brugmann, HUDERF, C.T.R., Résidences Heysel, Eglantines, Sainte-Gertrude, Ursulines	CHU Brugmann, HUDERF, C.T.R., Résidences Heysel, Eglantines	1.493.904	1.343.067	1.357.353	1.178.016
Saint-Pierre	CHU Saint-Pierre, Bordet	CHU Saint-Pierre, Résidences Sainte-Gertrude, Ursulines	653.145	555.096	573.012	755.205
Bordet	A partir de novembre 2021	Bordet			13.101	141.954
Decamps *	<i>Decamps</i>	<i>Decamps</i>	81.366	77.016	68.304	75.150
Van Hellemont *	<i>Van Hellemont</i>	<i>Van Hellemont</i>	190.308	166.395	170.250	189.069
Viva *	<i>Viva</i>	<i>Viva</i>	85.008	67.431	86.712	109.773
TOTAL			2.503.731	2.209.005	2.268.732	2.449.167
* Les résidents consommant dans le restaurant de la résidence sont servis à table (vrac), les chiffres sont indicatifs						

Nous rappelons que la prestation est basée sur la « Journée Alimentaire » (J.A.) correspondant à un petit-déjeuner (comptabilisé à 22%), un dîner (comptabilisé à 44%) et un souper (comptabilisé à 34%).

D'autres activités comme la livraison de denrées aux unités ou maisons de repos sont assurées par nos services, ce que nous identifions comme « ventes directes » (prix d'achat + *fee* couvrant les différentes charges).

Il est important de rappeler que notre volume de Journées Alimentaires est totalement dépendant du taux d'occupation dans les hôpitaux et maisons de repos.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vision rapide des différentes prestations effectuées à partir de Brugmann.





La cuisine centrale de Brugmann assure la préparation du plat principal du midi, potage et souper pour l'ensemble des destinataires ci-dessous avec les spécificités sur les sites :

- (1) Sur le **site de Brugmann** (hors préparation des repas) l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites du CHU Brugmann (Horta, Brien et Astrid) ainsi que pour l'HUDERF, CTR et les résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Résidences Heysel et Églantines)
 - ✓ De la prestation en vrac pour la Maison Vésale, en partie pour les résidences Les Ursulines et une unité du Heysel (CPAS de Bruxelles)
 - ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers Brien, Astrid et les maisons de repos Heysel et Églantines du CPAS de Bruxelles
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents

- (2) Sur le **site de Saint-Pierre** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites CHU Saint-Pierre (Sites Porte de Hal et César de Paepe) et des résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Sainte-Gertrude et Ursulines)
 - ✓ De la livraison en interne dans les unités et le transport vers César de Paepe, Sainte-Gertrude et Ursulines
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

- (3) Sur le **site de l'Institut Jules Bordet** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients du site

- (4) Sur le **site de Decamps** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner et tartinage
 - ✓ De la régénération des repas du midi et du tartinage du souper ainsi que du montage du plateau repas pour les résidents en chambre
 - ✓ De la régénération des restaurants du 'Home', 'Leger' et 'Stukkens'
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.

- (5) Préparation et portionnement des repas à destination du portage à domicile des bénéficiaires des **CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette** ainsi que pour les **Maisons de Quartier** et des **restaurants sociaux de la commune d'Anderlecht**.

- (6) Préparation des repas Resto Saint-Pierre (plat du jour), production du potage en liaison froide à destination du scolaire et régénération des repas à destination des **milieux d'accueil (Jette)** et potage pour les services communaux de la commune de Jette et personnel HUDERF.

MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

Au niveau alimentaire :

Nous proposons une approche diététique comprenant les contraintes diététiques (diabétique, ...) et des textures spécifiques (mou, moulu, ...) ;

Nous maintenons l'offre de la « carte » pour le second menu ;

Nous avons poursuivi l'activité « animation » (photos ci-dessous de différentes animations proposées) :



Pizza partie



Barbecue



Petit-déjeuner

Nos destinataires :



- Résidence Sainte-Gertrude
- Résidence des Ursulines
- Résidence G-Heysel
- Résidence des Eglantines
- Maison Vésale
- Centre du jour Delta

- Home Roger Decamps
- Restaurant Stukkens
- Restaurant Leger
- Restaurant du Home

- Home Vanhellemont
- Centre du Jour Soleil d'Automne

- Home Centre Viva

Le service en chiffres

Nous avons souhaité mentionner les chiffres 2019 représentant la période avant la crise sanitaire qui a eu un impact important sur les activités de l'association.

Durant l'année 2022, 342.632 Journées Alimentaires ou « J.A. » ont été préparées, portionnées et livrées pour les résidents des maisons de repos, contre 318.356 Journées Alimentaires en 2021 soit une évolution sur 1 an de 7,63%.

Nous pouvons constater que dans sa globalité nous n'arrivons pas au volume que nous connaissions avant la crise sanitaire. Notons la progression sur le centre Viva (ex-IRIS du CPAS de Jette) dont la progression est de 26%.

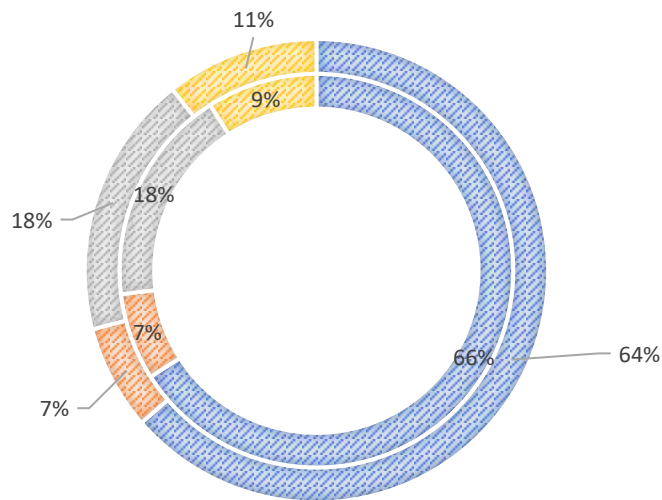
La répartition entre les établissements peut être faite comme suit :

CPAS - Maisons de Repos	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en nbre JA	Évolution 2022/2021 en %
Résidence des Églantines	64.516	58.612	57.937	61.675	3.738	6,45%
Aux Ursulines	43.932	40.113	39.044	41.087	2.043	5,23%
Centre Heysel-G. Brugmann	42.021	43.811	45.978	42.576	- 3.402	- 7,40%
Résidence Sainte-Gertrude	50.748	49.828	37.509	43.545	6.036	16,09%
Maison Vésale	35.902	33.461	29.466	29.085	-381	- 1,29%
<i>Sous-Total Maisons de Repos du CPAS de Bruxelles</i>	<i>237.119</i>	<i>225.825</i>	<i>209.934</i>	<i>217.968</i>	<i>8.034</i>	<i>3,83%</i>
Home Roger Decamps	27.122	25.672	22.768	25.050	2.282	10,02%
Home Van Hellemont	63.436	55.465	56.750	63.023	6.273	11,05%
Centre IRIS	28.336	22.477	28.904	36.591	7.687	26,59%
TOTAL GENERAL :	356.013	329.439	318.356	342.632	24.276	7,63%

La moyenne journalière en 2022 s'est élevée à 934 J.A., contre 872 J.A. en 2021.

RÉPARTITION PAR ASSOCIÉ ET ÉVOLUTION SUR 2021 (INTÉRIEUR) ET 2022 (EXTÉRIEUR)

■ Maisons de Repos du CPAS de Bruxelles ■ Home Roger Decamps
 ■ Home Van Hellemont ■ Centre IRIS



Au niveau des activités à destination des maisons de repos, nous constatons pour le CPAS :

- de la **Ville de Bruxelles** que le volume global sur les activités augmente de 3,83%. La diminution la plus marquante s'observe à la Résidence du Heysel (-7,40%) et l'augmentation la plus importante sur la résidence Sainte-Gertrude (+16,09%) ;
- d'**Evere** (Home Roger Decamps), une augmentation de l'activité de 10,02% ;
- d'**Anderlecht** (Home Van Hellemont), une augmentation de l'activité de 11,05% ;
- de **Jette** (Centre Viva (ex-Iris)), une augmentation de l'activité de 26,59%.

À ces activités, il y a également lieu d'ajouter les prestations suivantes (repas du midi, jour ouvrable) :

Activité	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en repas	Évolution 2022/2021 en %
Centre de jour Delta (CPAS de Bruxelles)	3.957	2.440	3.252	3.676	424	13%
Centre de Jour Le Soleil d'Automne commune Anderlecht (à partir du Home Van Hellemont)	3.501	1.325	1.850	2.719	869	47%
Resto Stuckens, Leger et Home du CPAS d'Evere	3.306	1.697	1.108	3.272	2.164	195%

HÔPITAUX

Les menus sont proposés par cycle de quatre semaines et sont renouvelés deux fois par an : le cycle « Automne-Hiver » (de mi-octobre à mi-avril) et le cycle « Printemps-Été » (de mi-avril à mi-octobre) et ce, en concertation avec les équipes diététiques hospitalières lors des différents Comités de Restauration.

Notons que l'offre alimentaire proposée sur le CHU Saint-Pierre - site César de Paepe, correspond au menu MRS et ce à la demande de la direction du CHU Saint-Pierre.

Les établissements délivrés sont :

- Site Horta de l'hôpital Brugmann
- Site Brien de l'hôpital Brugmann
- Site Astrid de l'hôpital Brugmann
- L'Hôpital Saint-Pierre, site Porte de Hal
- L'Hôpital Saint-Pierre, site César de Paepe (C.D.P.)
- L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (H.U.D.E.R.F.)
- L'Institut Jules Bordet
- Le Centre de Traumatologie et de Réadaptation (C.T.R.)

Activités annexes :

- Dotations diverses pour les unités et services des différents hôpitaux
- Portage à domicile à destination de la Ville de Bruxelles et des bénéficiaires des CPAS d'Anderlecht, Jette et Evere
- Potage à destination des services communaux de la commune de Jette
- Préparation du potage en liaison froide à destination du scolaire (en dehors de l'activité – de 13h00 à 19h00)
- Restaurants Sociaux d'Anderlecht

Le service en chiffres

Durant l'année 2022, 502.842 Journées Alimentaires ont été préparées, portionnées et livrées contre 462.987 en 2021, soit une augmentation du volume de 8,61% par rapport à 2021.

La répartition entre les différents sites est la suivante :

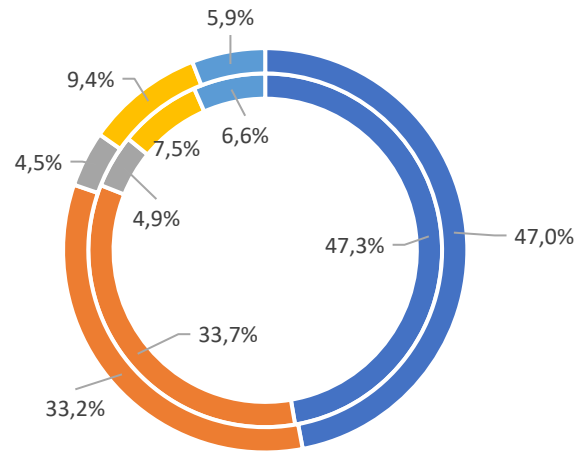
Hôpitaux (J.A.)	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en nbre JA	Évolution 2022/2021 en %
CHU - Brugmann (sites Horta-Brien-Astrid)	242.669	202.658	218.967	236.467	17.500	7,99%
CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal)	130.693	111.209	116.058	119.058	3.000	2,58%
CHU - Saint-Pierre (site César de Paepe)	49.314	39.950	40.011	48.045	8.034	20,08%
HUDERF	22.034	20.757	22.534	22.417	- 117	- 0,52%
Institut Jules Bordet	37.708	33.873	34.935	47.318	12.383	35,45%
CTR	32.048	31.910	30.482	29.537	- 945	- 3,10%
TOTAL :	514.466	440.357	462.987	502.842	39.855	8,61%

La moyenne journalière en 2022 s'est élevée à 1.378 J.A. contre 1.269 J.A. en 2021.

Nous avons une progression de 39.855 J.A. en 2022 dont la plus importante est présente sur l'Institut J.Bordet avec plus de 35% de progression. Notons que nous ne sommes toujours pas à la capacité annoncée par l'Institut J. Bordet qui devait être supérieure à 89.000 JA (+/-245 patients/jour).

Le site César de Paepe connaît une belle progression et s'approche de l'activité d'avant la crise sanitaire. Le CHU Brugmann comme le site Porte de Hal du CHU Saint-Pierre poursuivent une évolution à la hausse sans pour autant atteindre le volume d'avant la crise sanitaire. L'HUDERF reste stable contrairement au C.T.R. dont le volume faiblit sensiblement.

Répartition dans l'activité par les structures sur 2021 (intérieur) et 2022 (extérieur)



- CHU - Brugmann (site Horta-Brien-Astrid)
- CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal et CDP)
- HUDERF
- Institut Jules Bordet
- CTR

Nous avons également poursuivi les activités annexes suivantes :

Restaurants sociaux d'Anderlecht	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en repas	Évolution 2022/2021 en %
Livraison en vrac	36.489	15.599	22.134	21.178	- 956	- 4%
Restaurants sociaux d'Anderlecht en portage à domicile	0	17.892				

Nous devons constater que l'activité portage à domicile ne retrouve pas la fréquentation d'avant la crise sanitaire et connaît une diminution de 4%.

Portage à domicile bénéficiaires du :	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en repas	Évolution 2022/2021 en %
CPAS de Bruxelles par l'intermédiaire des Maisons de quartier	12.391	11.882	11.503	10.785	- 718	- 6%
CPAS de Jette	21.419	21.360	21.408	19.199	- 2.209	- 10%
CPAS d'Evere	4.415	10.460	13.010	12.070	- 940	- 7%
CPAS d'Anderlecht	18.984	19.781	23.017	19.986	- 3.031	- 13%
TOTAL	57.209	63.483	68.938	62.040	- 6.898	- 10%

Malgré les changements effectués dans le mode de fonctionnement et un nouveau responsable de l'activité, nous devons constater que l'activité présente une diminution de l'ordre de 10%.

Une réflexion est en cours afin de redynamiser l'activité mais aussi réduire les fréquences de livraison.

Service Restaurant à destination du personnel de Saint-Pierre :

Restaurant Hospitalier (en chiffre d'affaires)	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022 en CA	Évolution 2022/2021 en %
Saint-Pierre	243.900,26 €	245.352,35 €	289.951,31 €	290.720,00 €	768,69 €	0,3%

L'activité, après une belle progression, est stable.

B. Département “Enfance et Hors Foyer”



L'ensemble de l'activité de préparation de repas à destination des enfants fréquentant les crèches et écoles de nos associés est centralisé sur la cuisine centrale d'Anderlecht durant les travaux de rénovation sur la cuisine de Haren.

Malgré les travaux sur la cuisine de Haren, nous maintenons une activité de répartition des denrées à destination des crèches (vente directe) et un hub pour la livraison des repas en liaison froide à destination de la Ville de Bruxelles, Auderghem, Evere, Ixelles.

L'activité principale de la cuisine centrale d'Anderlecht est destinée au scolaire à cela s'ajoute la préparation de repas à destination des crèches.

L'activité scolaire couvre plus de 52% du territoire de la Région bruxelloise et ce aussi bien pour les activités crèches (repas et vente directe) que scolaires.

Associés bénéficiant des prestations :



Exemple de menus distribués aux parents :

MENUS NOVEMBRE 2022



KID PADDLE



Nouvel album

Bon appétit !

LES CUISINES BRUXELLOISES
 DE BRUSSELE KEUKENS
 Rue Saint-Jacques 79, 1050 Bruxelles
 Tel. 02746.11.88 ou 02746.11.84
 www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 7.11.22 Pommes frites maison + Café au lait + Chips de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 8.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Bœuf au gratin + Salade de légumes + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 9.11.22 Pommes frites maison + Tortilla de légumes + Pain de viande + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 10.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Pâté de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 11.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain
LUNDI 14.11.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 15.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 16.11.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Pain de viande + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 17.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 18.11.22 Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain
LUNDI 21.11.22 Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 22.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Pâté de légumes + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 23.11.22 Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 24.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 25.11.22 Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain
LUNDI 28.11.22 Pommes frites maison + Pâté de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 29.11.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 30.11.22 Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain		


Legende
 FF = Frites
 LC = Légumes
 LT = Lait
 MC = Migoules
 S = Saucisse
 T = Tortilla
 D = Dessert
 P = Pain
 S = Saucisse
 T = Tortilla
 D = Dessert
 P = Pain

10% de réduction par an de la carte de fidélité de nos clients, hors week-end et ponts, pendant la période du 1er au 31 décembre 2022.


DUPUIS
 Tous les jours de 10h à 19h



MENUS DÉCEMBRE 2022



LE PETIT SPIRO



Nouvel album

Bon appétit !


LES CUISINES BRUXELLOISES
 DE BRUSSELE KEUKENS
 Rue Saint-Jacques 79, 1050 Bruxelles
 Tel. 02746.11.88 ou 02746.11.84
 www.lescuisinesbruxelloises.be

LUNDI 5.12.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 6.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 7.12.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Pain de viande + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 8.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 9.12.22 Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain
LUNDI 12.12.22 Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 13.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 14.12.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Pain de viande + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 15.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 16.12.22 Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain
LUNDI 19.12.22 Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	MARDI 20.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Croustade au poulet + Dessert de fruits + Pain	MERCREDI 21.12.22 Pommes frites maison + Migoules de légumes + Pain de viande + Dessert de fruits + Pain	JEUDI 22.12.22 NOUVEAU MENUS Pommes frites maison + Dessert de légumes + Dessert de fruits + Pain	VENREDI 23.12.22 Pommes frites maison + Dessert de fruits + Pain

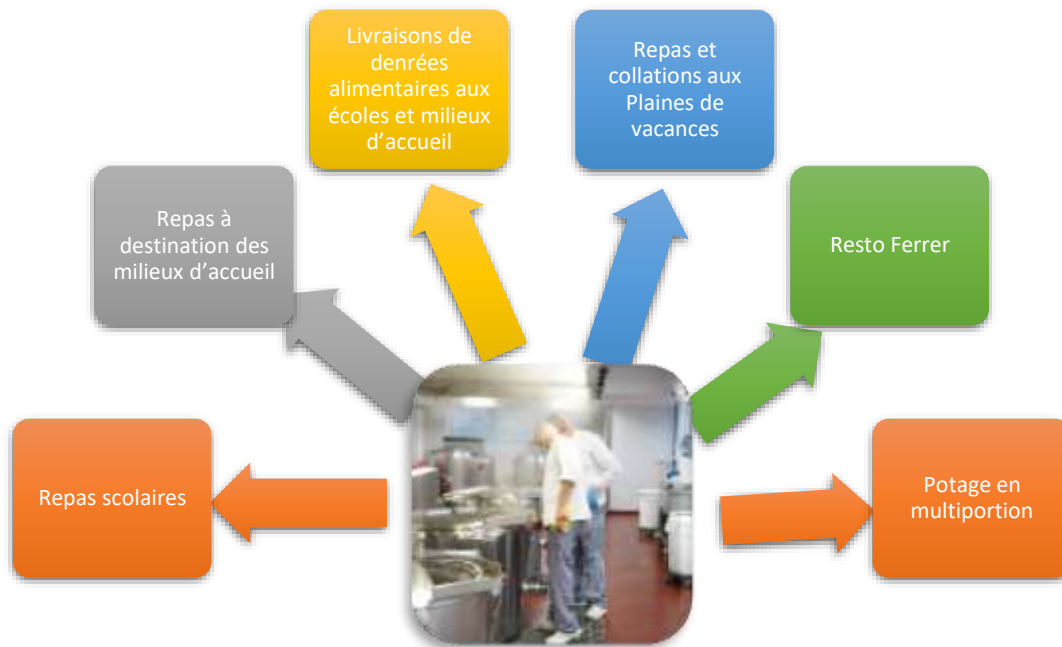
Legende
 FF = Frites
 LC = Légumes
 LT = Lait
 MC = Migoules
 S = Saucisse
 T = Tortilla
 D = Dessert
 P = Pain
 S = Saucisse
 T = Tortilla
 D = Dessert
 P = Pain

10% de réduction par an de la carte de fidélité de nos clients, hors week-end et ponts, pendant la période du 1er au 31 décembre 2022.

DUPUIS
 Tous les jours de 10h à 19h



Le département Enfance et Hors Foyer est réparti en plusieurs services :



Considérant le volume de l'activité et son étendue sur la Région bruxelloise, l'association a mis en place 3 nouveaux référents pour les différentes communes afin d'assurer, notamment, un suivi des prestations aussi bien pour l'activité scolaire que crèche.

LE SCOLAIRE

L'activité principale du site de Haren est la préparation et la livraison du repas du midi aux écoles communales et libres situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles mais aussi aux écoles des communes de Saint-Josse-ten-Noode (et libre), Evere, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht, Auderghem, Molenbeek-Saint-Jean, Woluwe-Saint-Pierre et depuis septembre 2022, les écoles de la commune d'Ixelles.

Durant l'année 2022, l'équipe de notre cuisine centrale scolaire a préparé 1.529.423 repas à destination des enfants des écoles contre 1.009.300 en 2021, soit une progression de plus de 51%.



Le Service en chiffres

Durant l'année 2022, 1.529.423 repas ont été fournis aux différentes écoles contre 1.009.300 en 2021.

Ci-dessous, le détail du volume de repas par commune :

	VILLE DE BRUXELLES		SAINT-JOSSE-TEN-NOODE		EVERE		JETTE		BERCHEM-SAINTE-AGATHE		ANDERLECHT		AUDERGHEM		MOLENBEEK		Woluwe-Saint-Pierre		Ixelles		TOTAL		
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Volume repas	659.207	543.072	35.844	15.333	50.824	40.738	106.845	41.567	50.997	17.392	247.273	185.725	89.087	69.854	100.559	66.740	97.742	28.879	91.045	1.529.423	1.009.300		
Nombre de jours de livraison	155	147	165	122	156	121	161	61	170	66	143	112	167	156	150	578	60	56					
Moyenne journalière	4.253	3.694	217	126	326	337	664	681	300	264	1.729	1.658	533	448	645	445	169	481	1.626	10.462	8.134		

Nous pouvons constater que nous avons dépassé le volume d'avant la crise sanitaire. Il est évident que depuis 2019, 3 nouvelles communes ont rejoint l'association (Ixelles en septembre 2022) ainsi que la mise en place de la gratuité repas de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont une influence sur la progression du nombre de repas fourni. Rappelons que sur l'année 2022, nous avons connu des mouvements sociaux avec pour conséquence des suppressions de repas par PO ou par école.

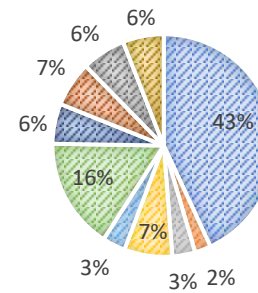
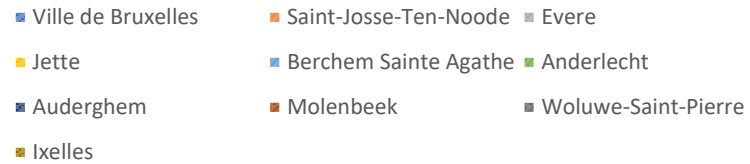
Perspectives

L'objectif de l'association n'est d'avoir une progression de volume mais bien de répondre aux attentes des convives et des associés. Néanmoins le volume que nous pouvons attendre pour 2023, sans événement particulier, devrait augmenter de manière significative.

Répartition du volume par associé :

Ville de Bruxelles	43%
Saint-Josse-Ten-Noode	2%
Evere	3%
Jette	7%
Berchem-Sainte-Agathe	3%
Anderlecht	16%
Auderghem	6%
Molenbeek-Saint-Jean	7%
Woluwe-Saint-Pierre	6%
Ixelles (de septembre à décembre 2022)	6%

RÉPARTITION PAR ASSOCIÉ



❖ Écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Durant l'année 2022, 659.207 repas ont été fournis aux écoles contre 543.072 en 2021.

Au niveau des repas à destination des écoles de la Ville de Bruxelles et du réseau libre situé sur le territoire de la Ville, des tarifications spécifiques, allant jusqu'à la gratuité, sont d'application grâce à l'intervention de la Ville de Bruxelles et de son CPAS.

Depuis juin 2019, plusieurs établissements sont rentrés dans projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La situation est la suivante pour l'année 2022 (avec extension au primaire 1^{ère} et 2^{ème}).

GRATUITE MATERNELLE	GRATUITE 1ER PRIMAIRE & 2EME PRIMAIRE	GRATUITE MATERNELLE & 1ER PRIMAIRE/2EME PRIMAIRE
Ecole Maternelle Adolphe Max	Ecole Primaire Adolphe Max	Ecole Fondamentale Baron Steens
Ecole Maternelle Christian Merveille Buanderie	Ecole Primaire Eburons	Ecole Fondamentale du Canal
Ecole Maternelle Eburons	Ecole Primaire de l'Allée Verte	Ecole Fondamentale de Haren
Ecole Maternelle Eclusier Cogge	Ecole Primaire Léon Lepage	Ecole Fondamentale de l'Héliport
Ecole Maternelle Henriette Dachsbeck	Ecole Primaire des Magnolias	Ecole Fondamentale du Tivoli
Ecole Maternelle Jardins aux Fleurs	Ecole Primaire des Six Jetons	
Ecole Maternelle Léopold 1er		
Ecole Maternelle des Magnolias		

Dans la rubrique de l'activité du service social, les évolutions ainsi que la situation des tarifications sont commentées.

Le principe de livraison est majoritairement en liaison froide pour les écoles de la Ville de Bruxelles et en liaison chaude pour les écoles libres (à l'exception de Saint-Roch).

Volume de repas par tarification (écoles communales et libres) :

		Nombre de Repas		
		2022	2021	Evolution
Tarification	Adulte	706	470	50,2%
	Tarif Plein	331.769	294.806	12,5%
	Famille Nombreuse	39.446	42.360	- 6,9%
	Tarif Réduit	2.081	2.407	- 13,5%
	Tarif minimum	3.540	4.606	- 23,1%
	Gratuité	91.727	93.300	- 1,7%
	Gratuité FWB	189.938	105.123	80,7%
	TOTAL	659.207	543.072	21,4%
	Nombre de jours	155	147	5,4%
Moyenne par jour	4.253	3.694	15,1%	

o **Écoles « Ville de Bruxelles »**

Durant l'année 2022, 620.458 repas ont été fournis aux écoles de la Ville de Bruxelles contre 525.610 en 2021, soit une progression de 18%. La moyenne journalière passant de 4.003 repas en 2022 contre 3.576 repas en 2021 (intégrant les mercredis où la fréquentation est moindre), avec un nombre de journées livrées de 155 jours contre 147 en 2021.

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2022	2021	Evolution
Section	Maternelle	318.365	285.489	11,5%
	Primaire	298.578	238.688	25,1%
	Secondaire*	2.809	963	191,7%
	Adulte	706	470	50,2%
	TOTAL:	620.458	525.610	18,0%
	Nombre de jours	155	147	5,4%
Moyenne par jour	4.003	3.576	12,0%	

Informations utiles

*Depuis cette année scolaire 2022-2023, nous livrons des repas à l'école Athnénée Buls-Catteau en lieu et place de la Primaire Buls.

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2022	2021	Evolution
Tarification	Adulte	706	470	50,2%
	Tarif Plein	301.221	281.887	6,9%
	Famille Nombreuse	37.526	41.092	- 8,7%
	Tarif Réduit	1.720	2.259	- 23,9%
	Tarif minimum	3.251	4.537	- 28,3%
	Gratuité	86.096	90.242	- 4,6%
	Gratuité Fwb	189.938	105.123	80,7%
	TOTAL:	620.458	525.610	18,0%
	Nombre de jours	155	147	5,4%
	Moyenne par jour	4.003	3.576	12,0%

Constat

Sans grande surprise, on constate une baisse généralisée dans les différents tarifs. Depuis septembre 2022, 4 écoles maternelles et les deux premières années primaires de 11 établissements scolaires ont rejoint le dispositif de distribution de repas gratuits financé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous retrouvons, dans le rapport de notre assistante sociale, le détail de la situation.

Rappelons que durant l'année 2022, nous avons poursuivi la livraison du potage pour tous limitée aux écoles rentrant dans le projet de gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La capacité de production étant limitée actuellement. Néanmoins pour compenser l'absence de potage pour tous, nous avons proposé, sur l'année scolaire 2022-2023, des petits-déjeuners aux écoles de la Ville de Bruxelles. Les différentes activités sont possibles par l'apport de la Ville de Bruxelles au niveau du subside.



○ **Écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles**

Établissements scolaires du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

Encaissement	<u>Écoles FR</u>	CP	Commune
RESCO	L'école de l'Enfant Jésus	1000	BRUXELLES
Par l'école	École Magellan uniquement soupe	1000	BRUXELLES
Par l'école	École Saint Thomas uniquement soupe	1000	BRUXELLES
Par l'école	La Retraite du Sacré-Cœur	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 2	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Louis 1	1000	BRUXELLES
RESCO	Institut Saint-Roch	1000	BRUXELLES
Encaissement	<u>École NL</u>	CP	Commune
Par l'école	Kristus Koning Assumpta (arrêt en septembre 2022)	1120	BRUXELLES

Un total de 38.749 repas ont été fournis en 2022 aux écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles contre 17.462 en 2021, soit une augmentation de 121,9%.

Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2022	2021	Evolution
Tarification	Adulte	0	0	0,0%
	Tarif Plein	30.548	12.919	136,5%
	Famille Nombreuse	1.920	1.268	51,4%
	Tarif Réduit	361	148	143,9%
	Tarif minimum	289	69	318,8%
	Gratuité	5.631	3.058	84,1%
	TOTAL	38.749	17.462	121,9%
	Nombre de jours	164	115	42,6%
Moyenne par jour	236	152	55,4%	

Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2022	2021	Evolution
Section	Maternelle	18.067	8.724	107,1%
	Primaire	20.682	8.738	136,7%
	Adulte	0	0	0,0%
	TOTAL	38.749	17.462	121,9%
	Nombre de jours	164	115	42,6%
	Moyenne par jour	236	152	55,4%

❖ **Écoles de la commune de Saint-Josse-ten-Noode**

En 2022, nous avons livré au niveau des écoles communales et une libre sur la commune 35.844 repas contre 15.333 repas en 2021 soit une augmentation de plus de 133% de l'activité.

Etablissements SJTN	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (165)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne repas	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	2.551	15	1.200	147	8	112,58%	89,39%
Ecole Henri Frick (mat+prim)	4.858	29	2.537	152	17	91,49%	76,40%
Ecole Joseph Delclef (mat+prim)	8.627	52	3.177	162	20	171,55%	166,61%
Ecole la Nouvelle Ecole	5.525	33	3.469	160	22	59,27%	54,44%
Ecole les Tournesols (mat+prim)	3.148	19	311	78	4	912,22%	378,50%
School Sint-Joost-aan-Zee (kleuter+lager)	7.626	46	1.273	32	40	499,06%	16,18%
TOTAL :	32.335	196	11.967	122	98	170,20%	99,79%

Etablissement Libre SJTN	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (123)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne repas	Par an	Par jour (moyenne)
Institut Saint Louis 3	3.509	29	3.366	89	38	4,25%	- 24,57%
TOTAL :	3.509	29	3.366	89	38	4,25%	- 24,57%

Constat

L'augmentation du volume est liée à la reprise totale des livraisons après la période de la crise sanitaire ainsi que l'application de la gratuité des repas pour les écoles francophones qui sont dans le projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La progression dans l'école néerlandophone est aussi présente.

❖ Écoles de la commune d'Evere

En 2022, nous avons livré 50.824 repas contre 40.738 en 2021, soit une progression de 24,76% de l'activité.

Les repas sont livrés le jour même de consommation en liaison froide et le potage en liaison chaude avant 10h00 (potage pour tous durant l'ensemble de l'année scolaire).

Situation par établissement :

Etablissements Evere	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne repas	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole l'Aubier (mat+prim)	7.500	48	3.621	65	56	107,13%	- 13,70%
Ecole Clair Vivre Germinal (mat+prim)	8.093	52	8.355	149	56	-3,14%	- 7,48%
Ecole Clair Vivre Centre (mat+prim)	12.006	77	8.701	124	70	37,98%	9,68%
Ecole La Source (mat+prim)	3.116	20	10.658	149	72	-70,76%	- 72,08%
Ecole Marie-Popelin (mat+prim)	9.005	58	1559	65	24	477,61%	140,67%
Everheide	11.104	71	7.844	157	50	41,56%	42,47%
TOTAL :	50.824	326	40.738	121	337	24,76%	- 3,32%

Constat

Malgré l'évolution globale positive, nous devons constater que le volume quotidien est en diminution. Néanmoins, nous devons attirer l'attention sur le fait que la moyenne est appliquée sur l'ensemble des établissements alors que des mouvements sociaux affectaient des écoles par des fermetures.

❖ Écoles de la commune de Jette

En 2022, nous avons livré au niveau des écoles communales 106.845 repas contre 41.567 en 2021, soit une progression de plus de 157% de l'activité.

Les repas sont livrés en liaison chaude à l'exception de l'école du Champs des Tournesols qui est en liaison froide.

Situation par établissement :

Etablissements Jette	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (161)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Aurore	9.504	59	3.417	61	56	178,14%	5,41%
Primaire Aurore	12.397	77	4.446	61	73	178,83%	5,48%
Maternelle Jacques Brel	6.337	39	2.272	65	35	178,92%	12,46%
Primaire Jacques Brel	5.044	31	1.815	65	28	177,91%	11,89%
Ecole Clarté Simone Blangchard (mat+prim)	5.587	35	1.049	61	17	432,60%	104,13%
Maternelle Arbre Ballon-Florair	2.277	14	943	61	15	141,46%	- 5,71%
Maternelle Arbre Ballon-Dielegem	5.626	35	1.776	62	29	216,78%	20,50%
Maternelle Arbre Ballon-Les chatons	3.705	23	1.460	62	24	153,77%	- 4,11%
Primaire Arbre Ballon	11.937	74	6.726	65	103	77,48%	- 28,02%
Kleuter Poelbos	4.416	27	1.857	64	29	137,80%	- 5,42%
Lager Poelbos	4.344	27	3.027	64	47	43,51%	- 42,59%
Enseignement Spécial du Champ Des Tournesols	2.132	13	899	64	14	137,15%	- 5,41%
Maternelle Van Asbroeck	4.824	30	2.179	63	35	121,39%	- 14,39%
Primaire Van Asbroeck	3.772	23	1.549	63	25	143,51%	- 6,29%
Kleuter Van Asbroeck	1.508	9	658	63	10	129,18%	- 6,34%
Kleuter Van Asbroeck "Blangchard"	2.106	13	753	63	12	179,68%	9,01%
Lager Van Asbroeck	2.801	17	1.125	63	18	148,98%	- 3,35%
Kleuter Vande Borne	957	6	303	52	6	215,84%	- 0,93%
Kleuter Vande Borne-Florair	1.143	7	472	64	7	142,16%	1,42%
Kleuter Vande Borne-Dageraad	2.808	17	1.036	64	16	171,04%	9,01%
Kleuter Vande Borne-Dielegem	588	4	239	52	5	146,03%	- 26,96%
Lager Vande Borne	684	4	299	65	5	128,76%	- 15,03%
Ecole Maternelle Van Belmont	6.913	43	2.609	64	41	164,97%	4,73%
Ecole Primaire Van Belmont	5.435	34	658	38	17	725,99%	98,58%
TOTAL :	106.845	664	41.567	61	681	157,04%	- 2,55%

Constat

Malgré l'évolution globale positive, nous devons constater que le volume quotidien est en baisse. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette diminution au quotidien, arrêt des repas à l'école primaire Poelboos jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école (2024-2025), le fait que la moyenne est appliquée sur l'ensemble des établissements alors que des mouvements sociaux affectaient des écoles par des fermetures.

❖ Écoles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

En 2022, le volume repas est passé à 50.997 contre 17.392 en 2021, soit une augmentation du volume total de plus de 193%.

Situation par établissement :

Etablissements Berchem-Sainte-Agathe	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (170)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle 7 étoiles	13.190	78	4.368	63	69	201,97%	12,45%
Primaire Les Glycines	7.870	46	3.799	94	40	107,16%	15,74%
Kleuter De Knapzak	765	5	245	51	5	212,24%	- 10,00%
Lager De Knapzak	1.103	6	262	51	5	320,99%	29,76%
Primaire Les Lilas (en liaison froide)	10.780	63	5.757	92	63	87,25%	0,65%
Maternelle Openveld	17.289	102	2.867	63	46	503,03%	121,09%
De Knapzak "Openveld" (kleuter+lager)	0	0	94	51	2	- 100,00%	- 100,00%
TOTAL :	50.997	300	17.392	66	264	193,22%	13,63%

Informations utiles

Pour les écoles FR - début des repas le 29/08/2022

Pour les écoles NL - début des repas le 01/09/2022

Une école en gratuité FWB Openveld

Constat

Le début des livraisons de repas a été fixé au 29 août 2022 pour les écoles francophones et au 1^{er} septembre 2022 pour les écoles néerlandophones. Une école de la commune est rentrée dans le projet gratuité de la FWB (Openveld).

❖ Écoles de la commune d'Anderlecht

En 2022, le volume de repas est passé à 247.273 repas contre 185.725 en 2021, soit une hausse de plus de 33% de l'activité.

Neuf établissements des sections maternelle et primaire (1^{ère} et 2^{ème}) de la commune d'Anderlecht (Clair Soleil, Les Maronniers, Les Tourterelles, Les Petits Goujons, Le Tilleul, Les Goélands, Maurice Carême, La Roue, Les Asters) sont inscrits au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

Etablissements Anderlecht	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (143)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
De Beverboom	5.524	39	5.041	119	42	9,58%	- 8,03%
Enseignement spécial Les Acacias	2.790	20	1.234	59	21	126,09%	- 7,09%
Maternelle et Primaire Les Asters (M21 - P19)	7.921	55	4.385	108	41	80,64%	35,10%
Lager De Asters	402	3	117	57	2	243,59%	40,56%
Kleuter Dertien	1.180	8	951	156	6	24,08%	37,53%
Lager Dertien	489	3	310	137	2	57,74%	70,98%
Maternelle et Primaire Maurice Carême (M20 - P22)	20.527	144	16.728	108	155	22,71%	- 7,39%
Primaire Carrefour (P9/10)	9.118	64	4.367	60	73	108,79%	- 12,65%
Maternelle Clair Soleil (M8)	7.523	53	8.292	156	53	- 9,27%	- 0,74%
Primaire Clair Soleil (P1)	9.750	68	4.175	60	70	133,53%	- 2,60%
Maternelle Les Petits Goujons (M6)	15.520	109	16.374	155	106	- 5,22%	2,39%
Maternelle Les Goélands (M19)	15.105	106	15.981	155	103	- 5,48%	2,55%
Primaire Pierre Lairin (P17)	13.718	96	5.624	60	94	143,92%	2,05%

Maternelle et Primaire Les Marronniers (M1 - P6/13)	14.630	102	8.873	108	82	64,88%	24,77%
Maternelle et Primaire Moortebeek (M9 - P15)	10.436	73	6.725	104	65	55,18%	12,28%
Maternelle Les Peupliers (M15)	3.260	23	2.772	153	18	17,60%	26,65%
Primaire Les Peupliers (P16)	7.108	50	2.542	60	42	179,62%	18,35%
Maternelle Les Pinsons (M16)	3.610	25	4.513	154	29	- 20,01%	- 12,95%
Maternelle et Primaire Les Pommiers (M24 - P24)	14.959	105	11.916	108	110	25,54%	- 4,90%
Maternelle Les Rainettes (M3)	5.708	40	6.555	154	43	- 12,92%	- 7,17%
Maternelle et Primaire La Roue (M7 - P21)	9.412	66	5.104	108	47	84,40%	40,04%
Maternelle le Petit Scherdemael (M22)	7.078	49	7.040	153	46	0,54%	7,60%
Primaire Scherdemael (P14)	8.354	58	3.704	60	62	125,54%	- 5,77%
Enseignement spécial Les Sureaux	2.944	21	1.190	59	20	147,39%	2,94%
Maternelle et Primaire Le Tilleul (M12 - P12)	7.799	55	7.701	107	72	1,27%	- 24,25%
Maternelle Les Tourterelles (M5)	4.604	32	3.490	155	23	31,92%	39,98%
Primaire Les Tourterelles (P8)	4.538	32	1.740	59	29	160,80%	9,43%
Maternelle Les Petits Trèfles (M23)	12.730	89	13.231	154	86	- 3,79%	3,51%
Primaire Les Trèfles (P23)	10.836	76	6.253	60	104	73,29%	- 27,14%
Kleuter Veeweide	1.235	9	858	152	6	43,94%	43,94%
Lager Veeweide	443	3	259	96	3	71,04%	3,26%
Kleuter De Vijvers	3.230	23	3.310	154	21	- 2,42%	7,56%
Lager De Vijvers	4.792	34	4.370	154	28	9,66%	19,68%
TOTAL :	247.273	1729	185.725	112	1658	33,14%	4,29%

Constat

L'évolution dans l'ensemble est positive. Il s'agit d'une moyenne appliquée sur l'ensemble des établissements alors que des mouvements sociaux affectaient des écoles par des fermetures.



❖ Écoles de la commune d'Auderghem

En 2022, le volume de repas est passé à 89.087 contre 69.554 en 2021, soit une augmentation de plus de 27% de l'activité. Les repas sont livrés en liaison froide le jour de consommation.

Situation par établissement :

Établissements Auderghem	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (167)	Volume total	Moyenne de Jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Centre Scolaire du Blankedelle	10.706	64	7.595	155	49	40,96%	30,83%
Primaire Centre Scolaire du Blankedelle	6.195	37	5.228	156	34	18,50%	9,11%
Maternelle Centre Scolaire du Pré des Agneaux	3.009	18	2.617	153	17	14,98%	5,99%
Primaire Centre Scolaire du Pré des Agneaux	11.212	67	6.857	156	44	63,51%	52,59%
Centre Scolaire du Pré des Agneaux Annexe (Arums)	8.001	48	7.721	152	51	3,63%	- 6,06%
Maternelle Centre Scolaire du Souverain	14.004	84	12.511	158	79	11,93%	6,15%
Primaire Centre Scolaire du Souverain	16.078	96	11.950	160	75	34,54%	28,37%
Maternelle Centre Scolaire Les Marronniers	11.989	72	10.540	154	68	13,75%	5,57%
Primaire Centre Scolaire Les Marronniers	7.893	47	4.835	160	30	63,25%	57,54%
TOTAL :	89.087	533	69.854	156	448	27,53%	19,07%

Constat

L'évolution dans l'ensemble est positive. Nous avons dépassé le volume d'avant la crise sanitaire (84.636 repas en 2019).



❖ **Écoles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean**

En 2022, le volume de repas est passé à 100.559 contre 66.740 en 2021, soit une augmentation de plus de 50% de l'activité.

Dix établissements des sections maternelle et primaire (1^{ère} et 2^{ème}) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean : La Rose des vents (N°1) Emeraude (N°2), Augusta Marcoux (N°9), École Arc-en-Ciel (N°7), École qui bouge (N°13), École Chouette (N°5), La Cité des Enfants (N°10), Aux Petites Sources du Gai Savoir (N°12), Les P'Tits Marcoux (N°8), La Nouvelle Vague (N°6) sont inscrits au projet gratuit de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Situation par établissement :

Etablissements Molenbeek	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (156)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Arc-en-Ciel (mat+prim)	5.399	35	2.036	145	14	165,18%	147,21%
Ecole Les P'tits Marcoux	7.641	49	3.750	158	24	103,76%	104,09%
Ecole Augusta Marcoux	2.541	16	1.606	155	10	58,22%	62,88%
Ecole Aux Petites Sources du Gai Savoir	8.413	54	4.363	155	28	92,83%	92,61%
Ecole Aux Sources du Gai Savoir	3.010	19	1.865	155	12	61,39%	60,79%
Ecole Les Lutins du Petit Bois	8.578	55	9.499	154	62	- 9,70%	- 11,31%
Ecole du Petit Bois	12.099	78	10.506	152	69	15,16%	12,40%
Ecole Emeraude (mat+prim)	6.159	39	1.441	152	9	327,41%	338,68%
Ecole La Cité des Enfants (mat+prim)	1.915	12	567	132	4	237,74%	206,89%
Ecole Petite Flûte Enchantée	3.929	25	3.991	156	26	-1,55%	- 3,13%
Ecole La Flûte Enchantée	4.347	28	3.271	159	21	32,90%	32,69%
Ecole la Nouvelle Vague (mat+prim)	10.150	65	4.334	157	28	134,19%	132,37%
Ecole La Rose Des Vents (mat+prim)	2.982	19	761	142	5	291,85%	282,31%
Ecole Les Tamaris (mat+prim)	9.759	63	10.107	158	64	- 3,44%	- 2,25%
L'Ecole Chouette (mat+prim)	2.474	16	1.439	145	10	71,92%	58,59%
L'Ecole qui bouge (mat+prim)	7.304	47	3.583	150	24	103,85%	95,09%
School Paloke (lager)	1.803	12	1.327	158	8	35,87%	44,47%
School Regenboog (kleuter+lager)	1.253	8	1.525	128	12	- 17,84%	- 33,07%
School Windekind (kleuter+lager)	0	0	769	235	6	- 100,00%	- 100,00%
School ket&Co (kleuter+lager)	803	5	0	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL :	100.559	645	66.740	150	445	50,67%	44,86%

Constat

L'évolution dans l'ensemble est positive. Notons qu'il s'agit de la première année complète depuis l'adhésion de la commune (crise sanitaire) et que l'impact du projet de la FWB est réel.

❖ Écoles de la commune de Woluwe-Saint-Pierre

En 2022, le volume de repas est passé à 97.742 contre 28.879 en 2021 (début en septembre 2021).

Les repas sont livrés en liaison chaude.

Situation par établissement :

Établissements Woluwe-Saint-Pierre	2022		2021			Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (169)	Volume total	Moyenne de jour de livraison	Moyenne Jour	Par an	Par jour (moyenne)
Ecole Fondamentale de Stockel (mat+prim)	23.052	136	9.195	63	146	150,70%	- 6,54%
Ecole Fondamentale du centre (mat+prim)	11.844	70	4.209	61	69	181,40%	1,57%
Ecole Fondamentale du Chant d'Oiseau (mat+prim)	18.788	111	6.213	60	104	202,40%	6,90%
Ecole Maternelle Joli-Bois	10.028	59	3.067	60	51	226,96%	16,35%
Ecole Primaire Joli-Bois	12.836	76	5.249	61	86	144,54%	- 11,68%
Ecole Primaire spécialisé Joli-bois individualisé	2.178	13	851	61	14	155,93%	- 7,95%
Centre scolaire Eddy Merckx – site ICMES	181	1	95	51	2	90,53%	- 28,98%
Gemeenteschool Mooi-Bos (kl+lag) *	9.406	73	0	0	0	0,00%	0,00%
Gemeenteschool Stokkel (kl+lag) *	9.429	73	0	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL :	97.742	578	28.879	60	481	238,45%	20,24%

Notons qu'il s'agit de la première année complète depuis l'adhésion de la commune (crise sanitaire).

❖ **Écoles de la commune d'Ixelles**

Les livraisons des repas aux écoles de la commune d'Ixelles ont débuté à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les repas sont livrés en majorité en liaison froide et quelques écoles en liaison chaude.

Etablissements Ixelles	2022	
	Volume total	Moyenne Jour (56)
Ecole N°14	726	13
Ecole N°12 + 12BIS (mat+prim)	13.084	234
Ecole N°4 (mat+prim)	8.981	160
Ecole N°5 (mat+prim)	11.742	210
Ecole N°7 (mat+prim)	8.401	150
Ecole N°8 (mat+prim)	15.811	282
Ecole Maternelle N°10	7.124	127
Ecole Maternelle N°15	2.179	39
Ecole Maternelle N°23	2.616	47
Ecole Primaire N°25	1.237	22
Ecole Primaire N°9	9.779	175
Ecole N°2 (mat+prim)	9.365	167
TOTAL :	91.045	1626

CENTRES DE VACANCES

Nous avons connu la première application de la réforme des rythmes scolaires avec des congés différents entre les réseaux francophone et néerlandophone (congé d'automne).

Centres de vacances	2019	2020	2021	2022	Évolution 2022/2021 en %
Ville de Bruxelles	57.107	37.786	49.435	56.622	14,54%
Saint-Josse-ten-Noode	10.010				
Auderghem	7.284	4.894	7.436	7.840	5,43%
TOTAL	74.401	42.680	56.871	64.462	13,35%



Au niveau des plaines de vacances de la Ville de Bruxelles, l'offre alimentaire est composée d'un plat principal, dessert, collation et boisson. Nous effectuons des prestations en liaison froide et liaison chaude. Pour les adolescents de la plaine Karel Buls, nous proposons des pains fourrés. Pour la plaine d'Auderghem la composition comprend potage - plat principal et dessert.

MILIEUX D'ACCUEIL

Exemple de menus à destination des milieux d'accueil :



LUNDI **MARDI** **MER.** **JEUDI** **VEN.**

December 2022

Les Cuisines Bruxelloises vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

EXKL MSW

en 100% au minimum par an de la valeur financière de nos achats, nous visons et obtenons, pour un pourcentage de l'agriculture biologique (AO-BIO-01).



❖ **Ville de Bruxelles**

Les milieux d'accueil passent les commandes du repas en conditionnement.

La majorité des crèches sont devenues des éco-crèches et ont reçu une alimentation 100% bio (hors poissons).

Ville de Bruxelles - Repas Conditionnements	2021	2022	Évolution 2021/2022 en nbre	Évolution 2022/2021 en %
Non Bio : conditionnement par 100 g				
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	17.458	14.456	- 3.002	- 17%
BB - Potée lisse (100g)	190.751	95.511	- 95.240	- 50%
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	37.422	0	- 37.422	- 100%
Grand - Légume seul (100g)	167.808	0	- 167.808	- 100%
Grand - Potée morceaux (100g)	91.888	22.846	- 69.042	- 75%
Grand - Féculent (100g)	171.572	47.465	- 124.107	- 72%
Grand - Végétarien (100g)		962	962	
Sevrage (100g)	14.319	0	- 14.319	- 100%
Potage 2L	5.531	1.521	- 4.010	- 73%
Potage 5L	2.025	417	- 1.608	- 79%
Total Non Bio par 100 g	691.218	232.510	- 458.708	- 66%
Bio : conditionnement par 200 g converti en 100 g (passage en 100g depuis novembre 2022)				
BB-BIO - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	10.620	26.661	16.041	151%
BB-BIO - Potée lisse (100g)	115.460	283.050	167.590	145%
Grand-BIO - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	15.918	54.278	38.360	241%
Grand-BIO - Potée morceaux (100g)	49.168	114.234	65.066	132%
Grand-BIO - Féculent (100g)	97.918	262.845	164.927	168%
Grand-BIO - Légume seul (100g)	105.070	223.902	118.832	113%
Grand-BIO - plat végétarien (100g)	1.130	3.700	2.570	227%
Potage BIO 1L	9.504	22.349	12.845	135%
Total Bio converti en 100 g	395.284	1.192.160	796.876	202%
TOTAL EN TONNE	109	115	-	-
TOTAL EN LITRE (potage)	30.691	27.476	-	-

Nous avons préparé 115 tonnes d'aliments (contre 109 tonnes en 2021) et livré ainsi près de 27.500 litres de potage (30.600 en 2021).

A cela s'ajoute la livraison de fruits, pain et autre aliment pour les crèches livrées en repas.

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Ville de Bruxelles	320.075,00 €	445.110,00 €	125.035,00 €	39%



❖ **Crèche du CHU Brugmann**

La crèche du CHU Brugmann passe commande en portion d'aliment (100g) et a décidé, depuis décembre 2020 de rentrer sur le principe des repas "Eco-crèche".

CHUB - Repas Conditionnements : 200 g	2021	2022 (passage en 100g)	Évolution 2021/2022 en nbre	Évolution 2022/2021 en %
BB-BIO- Viande Mixée/Poisson écrasé (200g)	154	426	272	177%
BB-BIO- Potée lisse (200g)	2.936	6.674	3.738	127%
Grand-BIO- Viande Coupée/Poisson écrasé (200g)	503	1062	559	111%
Grand-BIO- Potée morceaux (200g)	1.570	3.259	1.689	108%
Grand-BIO- Féculent (200g)	3.156	7.091	3.935	125%
Grand-BIO- Légume seul (200g)	2.855	5.796	2.941	103%
Total par 200 g	11.174	24.308	13.134	118%
Potage BIO 1L	676	304	-372	-55%

A cela s'ajoute la livraison de fruits, pain et autre aliment pour les crèches livrées en repas.

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Crèches du CHU Brugmann	9.023,00 €	10.870,00 €	1.847,00 €	20%

❖ **Commune de Saint-Josse-ten-Noode**

En 2022, 17.911 repas ont été livrés contre 18.772 en 2021, soit une diminution de 4,59%.

Crèches Saint-Josse-ten-Noode (commande au nombre d'enfant)	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Nénuphar	3.485	3.253	- 232	- 6,66%
Le P'tit Boule	6.463	7.430	967	14,96%
Madeliefje	2.761	378	- 2.383	- 86,31%
Joost-E-Fien		91	91	
Comète	6.063	6.759	696	11,48%
TOTAL	18.772	17.911	- 861	- 4,59%

A cela s'ajoute la livraison de fruits, pain et autre aliment pour les crèches livrées en repas et l'ensemble des ingrédients pour les autres crèches préparants les repas en interne.

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Saint-Josse-ten-Noode	68.387,00 €	90.170,00 €	21.783,00 €	32%

❖ **Commune d'Evere**

La collaboration avec la crèche communale Ronde-Fleurie est maintenue. Par l'intermédiaire de l'Association, la crèche s'approvisionne en denrées alimentaires (fruits, légumes, viandes, poissons frais, produits laitiers, etc.). La livraison était assurée directement par nos fournisseurs auprès de la crèche jusqu'en novembre 2022 où nos services ont repris les livraisons. Nous avons facturé en 2022 pour 79.591 € vs 77.995 € en 2021 soit une progression de 2%.

❖ **Commune de Jette**

L'approche pour le milieu de la petite enfance de la commune de Jette est différente puisque nous préparons et livrons des repas complets avec collations (pain, confiture, eau, etc.).

En 2022, nous avons livré 45.041 repas contre 44.467 repas en 2021, soit une évolution faible de 1% :

Crèches Jette (commande au nombre d'enfant)	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Boule & Bill	4.652	4.900	248	5%
Doremiroir	6.894	6.785	-109	-2%
Graine d'artiste	3.408	3.225	-183	-5%
La Ribambelle	3.850	3.908	58	2%
L'Ylo Jardin	4.863	4.220	-643	-13%
Pouf & Caroline	6.277	6.329	52	1%
Reine Fabiola	14.523	15.674	1.151	8%
TOTAL	44.467	45.041	574	1%

A cela s'ajoute une vente de denrées pour un montant de 2.579 €.

❖ **Commune de Berchem-Sainte-Agathe**

Nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Berchem-Sainte-Agathe	39.352,00 €	56.808,00 €	17.456,00 €	44%

Dans le cadre de dépannage, nous avons livré des repas aux crèches suivantes :

Crèches Berchem-Sainte-Agathe (commande dans le cadre de dépannage - en nombre d'enfant)	2021	2022
Châtons	1.098	0
Dauphins	414	500
Les Marmots	433	393
Court'Echelle	0	333
Les Alcyons	0	218
Les ptits Loups	30	377
TOTAL	1.975	1.821

❖ **Commune d'Anderlecht**

Nous assurons la livraison, 3 fois/semaine, des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.) pour une valeur de :

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Anderlecht	152.564,00 €	226.453,00 €	73.889,00 €	48%

❖ **Commune de Molenbeek-Saint-Jean**

Depuis mai 2020, nous livrons des repas à 4 crèches de la commune.

Crèches Molenbeek (commande au nombre d'enfant)	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Alouettes	4.196	4.948	752	18%
Fabiola	4.618	7.871	3.253	70%
Lumen	12.973	9.484	- 3.489	- 27%
Poucets	6.785	5.610	- 1.175	- 17%
TOTAL	28.572	27.913	- 659	- 2%

Nous assurons également la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.) pour une valeur de :

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Molenbeek-Saint-Jean	20.239,00 €	33.658,00 €	13.419,00 €	66%

❖ **Commune d'Auderghem**

Nous assurons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.) pour une valeur de :

	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
Auderghem (depuis juin 2021)	51.224,00 €	117.795,00 €	66.571,00 €	130%

❖ **asbl A.R.B.RE de la Ville de Bruxelles**

Notons que la Ville de Bruxelles a repris plusieurs établissements de l'asbl et certaines sont fermés. Les milieux d'accueil commandent par « portion ».

ARBRE - Repas Conditionnements : 100 g	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2021
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (100g)	1.508	1.144	- 364	- 24%
BB - Potée lisse (100g)	10.441	6.365	- 4.076	- 39%
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (100g)	2.725	1.805	- 920	- 34%
Grand - Légume seul (100g)	13.032	8.028	- 5.004	- 38%
Grand - Potée morceaux (100g)	6.214	3.560	- 2.654	- 43%
Grand - Féculent (100g)	12.713	9.607	- 3.106	- 24%
Grand - Végétarien (100g)		156	156	
Sevrage (100g)	766	1011	245	32%
Total par 100 g	47.399	31.676	- 15.723	- 33%
Potage 2L	1.664	1.153	- 511	- 31%

Nous effectuons aussi la livraison de denrées alimentaires (fruits, produits laitiers) pour une valeur de 11.516 € en 2022 vs 13.324 € en 2021.



❖ **Arbre de Vie de la Commune de Jette**

Nous avons débuté la livraison de repas à partir de mars 2021 au milieu d'accueil Arbre de Vie qui se situe sur la commune de Jette. Pour les 9 premiers mois de 2021, nous avons produit 2.357 repas contre 3.069 en 2022.



RESTAURANTS HORS FOYER

Nous assurons la préparation de repas sur les lieux suivants :

- ✓ **Restaurant du Centre Administratif de la Ville de Bruxelles** (à destination du personnel de l'administration) a été fermé définitivement. Nous tenons à remercier le personnel de l'association pour le travail accompli dans le restaurant depuis 1994.
- ✓ **Restaurant Ferrer** (Haute Ecole Francisco Ferrer). Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 est de 36.827 € contre 10.717 € en 2021 (2019 33.829 €).

TRAITEUR

En 2022, l'activité du service Traiteur est limitée aux « ventes directes ».

DIVERS

La collaboration avec l'asbl Transit n'a pas changé, livrant deux fois par semaine des aliments crus (viande, légumes, etc.). Le chiffre d'affaires de 2022 est de 33.230 € contre 18.299 € en 2021.

CELLULE QUALITÉ ET HYGIÈNE

Item	CHUB	HAREN	CHUSP	IRIS	HVH	DESCA	MESS4	HEFF	New Bordet	Anderlecht	LCB 2021	LCB 2022	
1	Audits	5	0	3	2	2	1	0	0	3	5	15	21
Résultats moyens		72%	/	71%	93%	88%	89%	/	/	86%	69%	90%	81%
3	Analyses de routine	115	0	19	35	17	12	0	0	11	82	224	293
Résultats conformes		92%	/	94%	94%	100%	92%	/	/	100%	95%	96%	95%
4	Etudes de vieillissement	Nous avons réalisé 107 tests de vieillissement sur différentes denrées. Nous garantissons ainsi les dates limites de consommation pour nos produits et nous uniformisons les procédés sur les unités centrales de production. Nous vérifions aussi la validité des process mis en place. La méthode a été modifiée afin d'être plus exigeante par rapport à la stabilité des préparations.										48	107
5	Tests de surface (absence bactéries)	159	0	40	60	28	20	0	0	10	110	360	427
Résultats conformes		78%	/	90%	73%	53%	95%	/	/	100%	65%	79%	79%
6	TIAC	En 2022 nous avons eu 9 suspicions de TIAC, mais toutes ont été rapidement écartées suite aux analyses bactériologiques négatives et à l'analyse des faits.											
7	Evaluation fournisseurs	Nous avons évalué 4 fournisseurs : Frudicom, Imago pack, Walravens, et Copains 2x <ul style="list-style-type: none"> - Frudicom, Walravens et Copains dans le cadre de la qualité des produits et des prestations fournies - Imago pack dans le cadre d'un problème de sécurité pour le personnel suite à du matériel déficient 										2	4
8	Plaintes traitées	Nous avons enregistré toutes les plaintes qui concernent l'hygiène, la logistique, la qualité ou la technique. Ce nombre correspond aux plaintes fondées et émises par nos clients.										549	605
9	Certifications	Nous avons procédé à la re-certification BIO de Anderlecht. Les sites de Saint-Pierre et d'Iris ont été certifiés par rapport au système d'autocontrôle imposé par l'AFSCA.										2	3

10	Formations externes	Nous avons donné des formations auprès de 4 personnes. Lors de ces formations, nous insistons sur les Bonnes pratiques d'hygiène. Nous avons adapté les formations en y incluant les nouveaux aliments tels que le tempeh, le tofu, le « quorn ».	4	
11	Formations internes	Nous avons donné des formations auprès de 66 collaborateurs. Outre les Bonnes Pratiques d'Hygiène, nous reprenons les non-conformités constatées lors des audits ainsi que les plaintes reçues pour apporter un côté « mise en pratique » de la formation.	66	
12	Etiquetage	Nous sommes sur le point de finaliser le système d'étiquetage sur Anderlecht, système semi-automatique qui apportera une meilleure maîtrise de la traçabilité, réduira les risques d'erreurs lors de la pesée, les risques d'erreur lors du chargement des camions, et permettra une meilleure communication vers nos clients. Nous attendons également la finalisation de l'étiquetage sur Brugmann, via des étiquettes hydrosolubles qui permettront un meilleur nettoyage des contenants et donc une meilleure maîtrise des risques.		
13	Notifications obligatoires	Nous avons contacté l'AFSCA à 4 reprises pour déclarer la présence de corps étrangers trouvés dans les matières premières livrées par 4 fournisseurs. Ces corps étrangers pouvant présenter un risque pour la santé publique. Il faut remarquer qu'aucune préparation faite par LCB et analysée par un laboratoire agréé n'a engendré une notification.	0	4
14	Dégustations	Nous avons dégusté 1626 plats servis en milieu hospitalier. 2,41% des plats ont été invalidés. Il faut noter une nette amélioration des résultats après mars 2022 car nous avons changé de fournisseur de purée à destination des patients « mixés lisses », nous avons également légèrement modifié la recette des potages.	1158 2.5%	1626 2.41
15	ATP métrie	Nous avons réalisé 33 tests ATP afin de vérifier la qualité du nettoyage. Dans 23,3% des cas, le nettoyage n'était pas suffisant. L'avantage des tests ATP réside dans l'obtention immédiate des résultats, par conséquent nous avons pu apporter une action corrective préventive par la formation et le re-nettoyage.	12 56.7	33 76.7
16	Gestion des allergènes	Les allergènes sont maîtrisés pour l'ensemble des menus. La CQH est en train de revoir également l'ensemble de fiches denrées communiquées par les fournisseurs (+/- 2000 fiches).		
17	Procédures	Les bols en porcelaine remplacent les cups en plastique pour le potage. Nous continuons à envisager des solutions pour réduire notre consommation de plastique.		
18	Audits AFSCA	Nous avons eu 3 audits de l'AFSCA sur nos sites. <ul style="list-style-type: none"> - Sur l'UCP de Brugmann : résultat favorable avec remarques - Sur la cuisine de portionnement de Saint-Pierre : résultat favorable avec remarques ou non favorable pour le scope de base (un plan d'action est prévu). - Sur la cuisine de la MRS Van Hellemont : le résultat est non favorable par rapport à l'infrastructure qui dépend du CPAS d'Anderlecht. Nous devons fournir à l'AFSCA le plan d'action proposé par le CPAS, nous sommes toujours en attente de ce plan d'action. Pour le reste l'avis est favorable ou favorable avec remarques. 	3	
19	Divers	Nous avons organisé des tests organoleptiques dans le cadre du marché pour les légumes surgelés. Un système de référents scolaires a été mis en place afin d'améliorer la collaboration et le contact entre les écoles et les milieux d'accueil avec Les Cuisines Bruxelloises. Ils passent tous les jours sur différentes écoles, récoltent les remarques et fournissent un compte-rendu permettant une amélioration.		

CONCLUSIONS

Audits et contrôles AFSCA

Nous avons augmenté le nombre d'audits de 40%, en nous concentrant sur les unités centrales de production. Nous constatons une baisse des résultats sur ces unités. Cela est dû à plusieurs facteurs qui devraient être résolus durant le premier semestre 2023. Mais cela est dû aussi à un niveau d'exigence qui évolue d'année en année. Chaque année, la check-list d'inspection est revue afin d'être la plus proche possible des exigences de l'AFSCA. La check-list comprend actuellement 121 points de contrôle (contre 110 il y a 5 ans). Il faut aussi prendre en compte l'abandon progressif du plastique qui continue à impacter les équipes au niveau de la charge de travail, ce qui implique un remaniement de l'organisation et donc nécessite un temps d'adaptation pour voir une amélioration de la qualité des prestations.

Analyses et tests de surface

Les analyses réalisées sur les échantillons prélevés voient les résultats conformes diminuer de 1%. Cela n'indique en aucun cas une diminution de la qualité bactériologique des produits, nous pouvons considérer la qualité comme stable. Le nombre d'échantillons a augmenté de 30,8%. Il faut souligner qu'aucun des échantillons classés comme non conformes ne présentait un risque pour la santé des consommateurs.

Le pourcentage de tests de surface satisfaisant en 2022 est le même qu'en 2021, et ce malgré une augmentation de 18,6% du nombre de tests réalisés. Cependant, le résultat reste encore trop faible. Idéalement il faudrait atteindre 95% de tests de surface conformes. Les résultats non conformes sont soit dus à des contaminations croisées, soit dus au non-respect des méthode de nettoyage.

Concernant les tests de surface, 23,4% ont été réalisés sur les mains des collaborateurs. 74% sont satisfaisant, ce qui est un peu moins que la moyenne de tous tests confondus. Ce résultat est stable par rapport à 2021. Il faut noter que le 05/05/2022 avait lieu la journée internationale de l'hygiène des mains, à cette occasion nous avons réalisé 30 tests sur les mains sur 3 sites et 93% étaient satisfaisants. La CQH avait fait une communication sur la journée, mais les sites n'ont pas été prévenus de la réalisation des tests.

Etudes de vieillissement

Le nombre de tests a augmenté de 123%, car un test de vieillissement doit être réalisé quand un nouvel aliment est introduit dans les menus, ou quand un processus de production est modifié. Or, l'abandon du plastique influence les processus de portionnement, de stockage et de livraison. Nous avons donc fait valider nos méthodes de travail. La méthode de réalisation des tests et d'analyse des résultats a aussi évolué afin d'offrir une meilleure garantie par rapport à la stabilité microbiologique des préparations. Aucun test n'a été insatisfaisant, et 12% des tests ont donné un résultat « moyen ». Ce résultat entraîne une révision du process, ou l'interdiction d'utiliser le produit.

Suspicion TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective)

Nous avons eu 9 cas de suspicion. Il faut relativiser car dès que nous avons un signalement de 1 personne malade, nous considérons cela comme une suspicion. Tous les cas ont été négatifs après les analyses de la situation. Evidemment ces analyses ont été communiquées aux responsables et aux hygiénistes des sites sur lesquels ont été livrés les repas incriminés et ces analyses ont reçu leur approbation.

Analyse des plaintes

Nous avons enregistré un total de 605 plaintes. Cela représente une augmentation de 9,8% par rapport à 2021. La tendance constatée en 2020 et 2021 se confirme, nous avons un tel nombre des plaintes pour diverses raisons. Premièrement nous enregistrons toutes les plaintes, y compris celles qui ne concernent pas l'hygiène. Deuxièmement lors de nos contacts avec les écoles, les MRS nous insistions pour être informés du moindre problème afin d'avoir une trace de l'incident. Troisièmement, nous ne faisons pas la différence entre une plainte et ce qui pourrait être qualifié de simple remarque, et nous ne pouvons pas le faire sous peine de perdre notre objectivité dans le traitement des plaintes. Finalement, nous sommes toujours dans une procédure d'abandon du plastique, ce qui a pour effet la modification importante de certains process et donc un temps d'adaptation est nécessaire pour arriver à ajuster au mieux l'exécution du travail afin d'assurer un service optimal.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, les deux UCP représentent 85% des plaintes reçues.

Il est impératif de noter que 29,5% des plaintes concernent directement les prestations des fournisseurs (soit via la qualité des produits, la justesse de la livraison, les problèmes de planning, ...).

Site	Total plaintes clients fondées	Imputables aux Cuisines	Imputables aux fournisseurs	Hygiène	Organisation	Qualité	Problème technique
UCP Anderlecht	231	120	111	118	47	66	0
UCP Brugmann	282	240	42	81	149	48	4
Saint-Pierre	64	58	6	15	32	13	4
Haren	22	5	17	1	4	17	0
Iris	2	1	1	0	1	1	0
HVH	0						
Bordet	2	1	1	1	1	0	0
Decamps	0						
HEFF	0						

En moyenne la principale cause de plainte est une déficience dans l'organisation qui implique des manquements, des erreurs de « livraison », etc. Par contre, le travail étant plus complexe sur Brugmann et Saint-Pierre, les plaintes dues à l'organisation représentent au minimum 50% du total des plaintes des deux sites.

Chaque plainte a entraîné une communication à l'équipe, une formation, une modification d'un process ou un suivi durant un certain laps de temps par la CQH.

Il faut relativiser car certaines plaintes sont plutôt des remarques, exemple :

- Manque de sel dans un plat selon le consommateur
- Steak trop dur
- Plat décevant
- ...

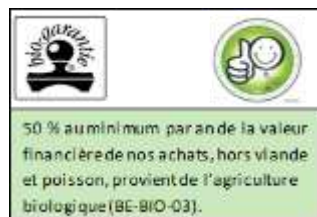
OBJECTIFS 2023

- Augmenter l'impact des audits en impliquant obligatoirement les responsables de site dans la mise en place des actions correctives. Pour cela, dès qu'un site obtient moins de 85%, une réunion sera organisée entre le responsable de site, le responsable CQH et le directeur opérationnel 10 jours calendrier après l'audit. Le but est de responsabiliser la personne responsable à la mise en place des actions correctives, mais aussi de lui apporter une aide.
- Définir avec notre responsable communication un plan de communication pour la journée internationale de l'hygiène des mains, de manière annuelle, à afficher fin avril. Et améliorer les résultats des tests de surface.
- Finaliser les passages en étiquettes hydrosolubles sur les UCP afin de permettre un meilleur nettoyage des gastronormes.
- Obtenir une diminution d'au moins 20% des plaintes concernant l'UCP des repas scolaires suite à la mise en place des référents.
- Augmenter le nombre de formations internes, le but idéal étant d'arriver à 100% du personnel formé (hors absence de longue durée et étudiants).
- Améliorer la communication dans les Milieux d'Accueil et les Ecoles via les outils donnés par notre responsable de communication et par l'intermédiaire des référents afin de diminuer le nombre de préjugés et de fausses idées qu'a le personnel de service. Cela devrait avoir un impact favorable sur l'appréciation des repas et donc la consommation et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

SUIVI DES ACTIONS DANS LE CADRE DES AXES STRATÉGIQUES

Axe 1: Une entreprise publique qui propose un service et des produits « Good Food »

- Par autorisation du Conseil d'Administration mais aussi des communes, nous avons accentué nos engagements au Good Food en :
 - Diminuant la présence du grammage des viandes et poissons à destination des enfants du scolaire ;
 - Proposant des légumes de saison suivant le critère du Good Food (55% par année) pour le scolaire et crèches ;
 - Proposant au dessert des écoles 3 fruits par semaine dont deux de saison (suivant le calendrier de BE) et ce 100% BIO ;
 - Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les produits laitiers proposés au dessert des écoles est 100% Bio ;
 - Certification Bio maintenue à plus de 50% des achats de nos aliments utilisés en scolaire et crèche (hors viande & poisson) sont issus de l'agriculture biologique (la certification sera modifiée en 2023 suite à la nouvelle réglementation) ;
 - 2 repas végétariens pour tous par semaine depuis la rentrée scolaire 2022-2023 ;
 - Maintien du poisson certifié durable (MSC ou ASC) ;
 - Les produits de 5^{ème} gamme ne sont plus utilisés pour les repas scolaires et crèches. Les lasagnes préconçues ont par exemple été remplacées par des lasagnes réalisées par nos cuisiniers.



Zéro déchet :

- Après la suppression des assiettes à usage unique, du film plastique pour l'assemblage des couverts, nous avons abandonné les bols à potage à usage unique qui sont remplacés par des bols en porcelaine.



Axe 3: Une entreprise publique « Eco-Dynamique »

- Le bureau d'études CO2 Logic a été missionné par la Ville de Bruxelles pour réaliser le bilan carbone de l'association. Pour cela, les données nécessaires lui ont été fournies. Après son analyse, la présentation de ses résultats permettra l'identification de pistes d'actions climatiques prioritaires dans le cadre d'une stratégie de durabilité.
- Une étude est actuellement en place afin de créer un Hub sur 50% pour les livraisons dans le Pentagone et bas de Laeken afin d'utiliser des véhicules de petit gabarit en électrique.

Axe 4: Une entreprise publique qui garantit l'accessibilité à une alimentation saine

L'année 2022 a été marquée par une augmentation extrêmement importante du prix des matières premières ainsi que des indexations du coût du personnel. Malgré cette situation, une indexation a été appliquée sur l'ensemble de nos prestations.

Axe 6: Une entreprise publique qui se donne les moyens de ses ambitions et le fait savoir

Participation à la session d'informations organisée par le RABAD, Réseau des Acteurs Bruxellois pour l'Alimentation Durable, dont le thème était « Restauration collective et alimentation durable, ça donne quoi ? Témoignages d'entreprises de catering. ». Les entreprises de catering étaient invitées à présenter leurs démarches en alimentation durable.

RAPPORT DU SERVICE SOCIAL SCOLAIRE - VILLE DE BRUXELLES

Rapport établi par Madame Saloua TIJARTI, assistante sociale - application des tarifications scolaires - Ville de Bruxelles (écoles officielles et libres)

Sommaire

1. Avant-propos
2. Service social en chiffres
3. Profil des familles
4. Mode d'introduction des demandes
5. Analyse des tarifs octroyés
6. Perspectives

1. Avant-propos

Une année à nouveau marquée par des crises, ukrainienne et énergétique, qui sont venues s'ajouter à la crise sanitaire (début d'année).

Nos vies et notre économie, déjà mises à rude épreuve par la pandémie, sont ébranlées par les conséquences économiques de la guerre. De nombreuses familles étaient déjà en peine avec la baisse de leurs revenus et la hausse du prix de l'énergie et des denrées alimentaires. La guerre n'a fait qu'empirer la situation et aggraver encore les inégalités.

Les enfants sont les premiers à subir les conséquences néfastes des chocs économiques. Nous savons à quel point les crises peuvent affecter le bien-être des enfants sur le long terme. Par manque de ressources, des familles ont tendance à moins dépenser sur la nourriture, en particulier la nourriture saine.

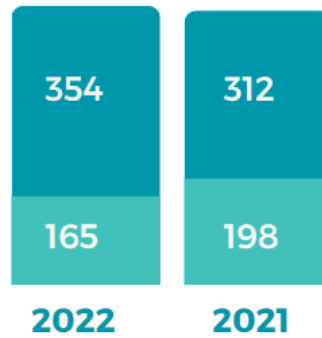
En ces temps incertains, notre mission prend tout son sens. Notre soutien pour assurer aux enfants une alimentation durable et de qualité est essentiel pour lutter contre les inégalités alimentaires. Cette lutte est également menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a amplifié en 2022 son action en vue de favoriser l'offre de repas gratuits de qualité nutritionnelle.

Face à la crise migratoire générée par le conflit en Ukraine, nous avons dû élaborer, dans l'urgence, un système d'aide aux enfants ukrainiens inscrits dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles. Notre service a fait preuve de flexibilité pour répondre le mieux possible à ces demandes exceptionnelles.

Le service social poursuivra ses missions en 2023 en concentrant son action dans les établissements scolaires accueillant des enfants en difficultés et ne bénéficiant pas de la gratuité Fédération.

2. Service social en chiffres

En 2022, notre service social a accordé une prise en charge des repas à **556** familles, soit une augmentation de **2%** par rapport à 2021 (544 dossiers en 2021).



Ces 556 demandes représentent **63.525** repas, en volume, accordés en gratuité (contre 68.606 en 2021) et **3.540** au prix minimum (contre 4.606 en 2021).



Grâce à son dispositif de gratuité des repas dans plusieurs écoles, la Fédération Wallonie-Bruxelles finance un volume plus conséquent. En 2022, ce sont 189.938 repas qui sont couverts par ce projet d'envergure.

Depuis la rentrée académique 2022-2023, 4 écoles maternelles ainsi que les 1^{er} et 2^e primaires de 11 écoles, ont rejoint ce système.

Ci-dessous, l'ensemble des établissements et sections bénéficiant des financements de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

GRATUITE MATERNELLE	GRATUITE 1ER PRIMAIRE & 2EME PRIMAIRE	GRATUITE MATERNELLE & 1ER PRIMAIRE/2EME PRIMAIRE
Ecole Maternelle Adolphe Max	Ecole Primaire Adolphe Max	Ecole Fondamentale Baron Steens
Ecole Maternelle Christian Merveille Buanderie	Ecole Primaire Eburons	Ecole Fondamentale du Canal
Ecole Maternelle Eburons	Ecole Primaire de l'Allée Verte	Ecole Fondamentale de Haren
Ecole Maternelle Eclusier Cogge	Ecole Primaire Léon Lepage	Ecole Fondamentale de l'Héliport
Ecole Maternelle Henriette Dachsbeck	Ecole Primaire des Magnolias	Ecole Fondamentale du Tivoli
Ecole Maternelle Jardins aux Fleurs	Ecole Primaire des Six Jetons	
Ecole Maternelle Léopold 1er		
Ecole Maternelle des Magnolias		

Les parents des enfants fréquentant les sections de ces écoles ne doivent plus solliciter notre aide. Notre intervention reste donc nécessaire pour les niveaux primaires non couverts par la gratuité FWB ainsi que les écoles de la Ville de Bruxelles non reprises ci-dessus. En complément de la gratuité de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons soutenu **87** familles fragilisées en accordant la gratuité des repas à leurs enfants en primaire au-delà du 1^{er} et 2^e degré, permettant ainsi à toute la fratrie de bénéficier de repas gratuits.

Il faut préciser que les **tarifs réduits** ne sont pas pris en compte dans nos chiffres. L'application de ce tarif ne requiert pas d'enquête sociale préalable, il est attribué sur base de justificatifs des

ressources. Il s'agit essentiellement des familles percevant un revenu d'intégration sociale ou des allocations de chômage.

Trois familles se sont vu, toutefois, octroyer ce tarif suite à une enquête sociale. Il s'agissait de parents travailleurs dont l'application de ce tarif se justifiait au regard de leur budget limité. La réduction des frais de repas scolaires leur permettait de maintenir un équilibre budgétaire.

Les gratuités accordées par nos partenaires

En 2022, d'autres services et institutions publiques ont octroyé des gratuités pour les repas scolaires.

Voici leurs prises en charge :



En 2022, **23.823** repas ont été pris en charge par le CPAS de la Ville de Bruxelles.

Une diminution par rapport à 2021 (24.694 repas) liée à l'application étendue des gratuités subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, le CPAS de Bruxelles, notre plus grand partenaire dans ce secteur, n'agit que sur le territoire géographique de la Ville de Bruxelles. Son aide est limitée à ses habitants. Notre action n'est, quant à elle, pas délimitée géographiquement. Un parent ne résidant pas sur la Ville de Bruxelles peut bénéficier de nos aides, tant que l'enfant fréquente une école desservie par nos cuisines sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Le nombre de gratuité est, par conséquent, plus important pour notre service.

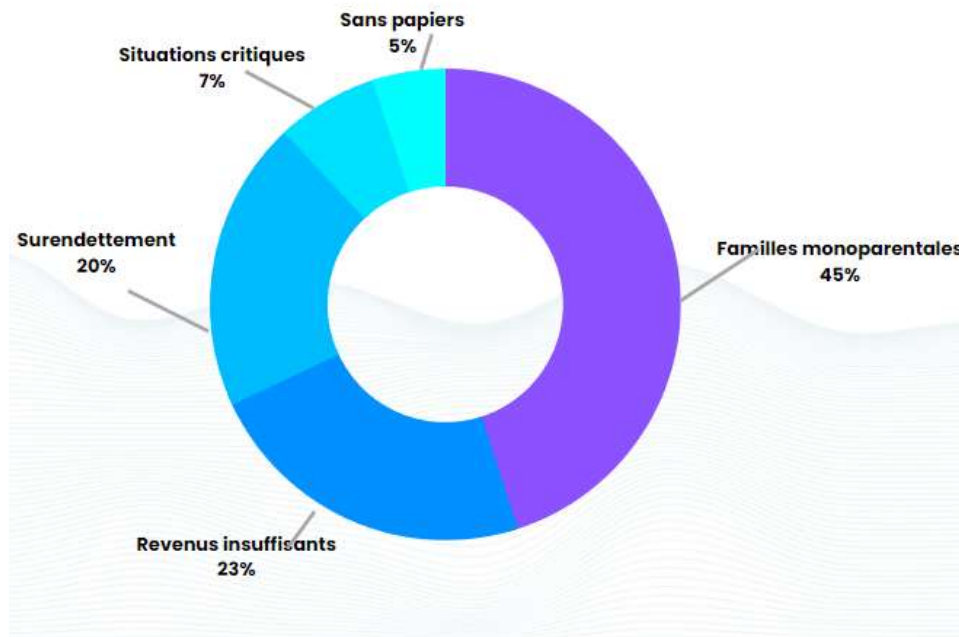
Les aides exceptionnelles

L'année 2022 compte 3 annulations de dettes. Cela concerne des familles n'ayant plus accès aux repas en raison de dettes en récupération chez l'avocat. Après avoir rencontré les familles, notre assistante sociale a constaté l'état de besoin ainsi que l'incapacité financière à faire face à la dette. L'annulation totale de leurs dettes a permis la réintégration de leurs enfants aux repas et l'adaptation de l'aide octroyée en 2022. Ces demandes sont initiées par les directions et les CPMS qui ont porté à notre attention ces situations précaires pour lesquelles notre aide était opportune. Nous avons ainsi permis à des enfants de réintégrer le système des repas.

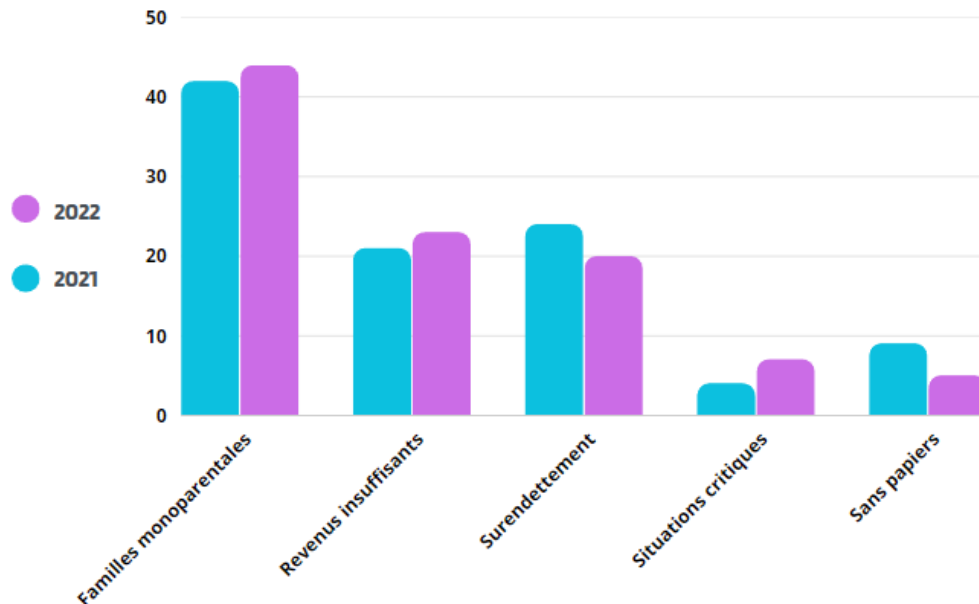
3. Profil des familles

Notre recensement montre que nos aides profitent à de nombreuses familles monoparentales.

Cette catégorie ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Cette orientation à la hausse est également liée aux effets socio-économiques de la crise sanitaire qui ont bien évidemment eu un impact sur les revenus des ménages.



Profils des familles - Evolution 2021/2022



Les familles monoparentales

2021	2022
42%	45%

Cette catégorie ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Ces familles ont beaucoup plus de mal à boucler les fins de mois, moment angoissant pour ces parents isolés. Seuls à gérer tous les aspects de la vie quotidienne, nourrir leurs enfants de manière équilibrée et saine devient un défi de tous les jours. Il s'agit essentiellement de mères isolées qui n'arrivent pas à faire face à leurs dépenses courantes avec un seul revenu (souvent un revenu de remplacement). Vulnérables et fragiles, elles craquent sous le poids des responsabilités. Notre soutien leur permet d'assurer à leur enfant un repas équilibré, ce qui réduit un peu leur charge mentale.

Les revenus insuffisants

2021	2022
21%	23%

Une orientation à la hausse liée aux crises économiques successives qui ont bien évidemment eu un impact sur les revenus des ménages. Cela concerne essentiellement des couples avec un

seul revenu (chômage, mutuelle) ou des travailleurs aux revenus modestes. Ils éprouvent beaucoup de difficultés à assurer convenablement leurs besoins de base. Dans la majorité des situations rencontrées, les familles consacrent une part importante de leur budget à leur logement (loyers entre 850,00 € et 1.200,00 €).

Les familles surendettées

2021	2022
24%	20%

Bien qu'il y ait une diminution, on ne peut conclure à un recul des situations de surendettement. Lorsque l'on croule sous le poids des dettes, il est difficile de ne pas négliger ses propres besoins et ceux de ses enfants. Le budget alimentation est fortement réduit au profit des plans de remboursement qui s'accumulent au point de complètement bousculer les priorités. Involontairement, les enfants en subissent les conséquences, leurs besoins n'étant plus assurés correctement, ce qui entrave leur épanouissement aussi bien physique que psychologique.

Ces familles sont souvent engagées dans une procédure de médiation amiable ou judiciaire.

Les situations critiques

2021	2022
4%	7%

On constate une nette augmentation qui est liée à toute la mobilisation engagée pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens. En étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons pu assurer la sécurité alimentaire des enfants pour **17** familles ukrainiennes. Cette catégorie reprend aussi les cas urgents constatés où l'épanouissement de l'enfant est mis en péril. Ce sont des situations de mères et enfants sans foyer ni revenus, des cas de violences conjugales, d'expulsions suite au non-paiement du loyer, etc. qui sont portées à notre attention.

Les Sans papiers

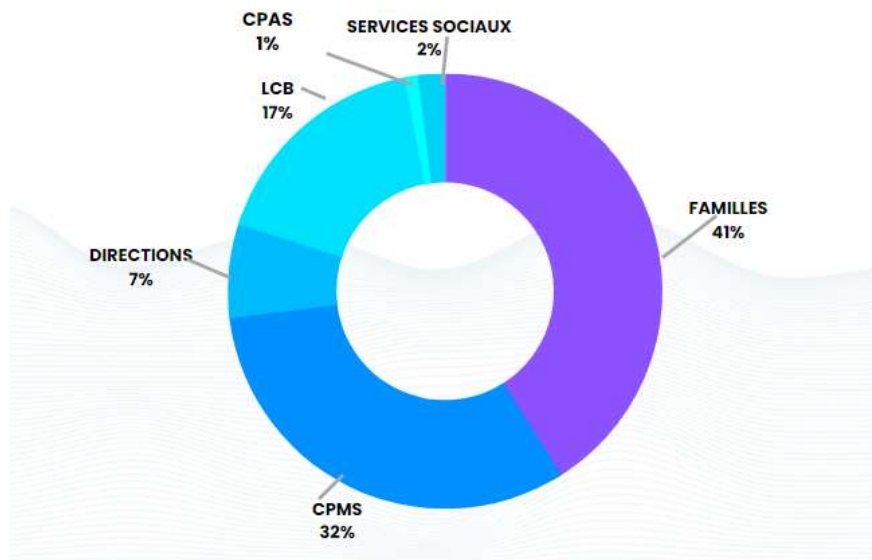
2021	2022
9%	5%

Nous enregistrons une diminution de cette catégorie qui peut s'expliquer par la régularisation administrative de certaines familles. De plus, le projet de gratuité de la Fédération a également profité à certains enfants et fait baisser les chiffres.

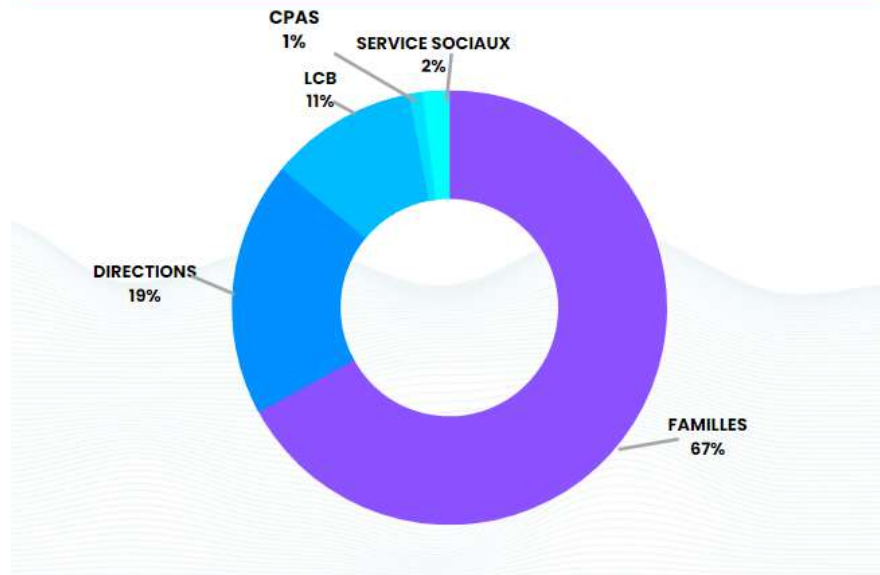
4. Mode d'introduction des demandes

Ci-dessous la répartition des principaux acteurs suivant le type d'école :

Ecoles de la ville de Bruxelles



Ecoles libres de la ville de Bruxelles



De leur propre initiative ou sur les conseils d'intervenants extérieurs, ce sont majoritairement **les familles** qui sollicitent notre service. Pour les écoles de la Ville de Bruxelles, les chiffres ont très légèrement baissé (**1%** par rapport à 2021) mais cette diminution n'est pas statistiquement significative. Elle peut, toutefois, être liée à l'élargissement du plan d'aide alimentaire mené par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Certaines familles ont à l'évidence profité de ce dispositif de soutien.

Quant aux écoles libres de la Ville de Bruxelles, on enregistre une augmentation de **7%** des demandes initiées par les familles. Jusqu'en septembre 2022, l'école de l'Enfant-Jésus gérait seule l'inscription et la facturation des repas scolaires. Ces modalités sont dorénavant assurées par nos soins : le lien direct avec les familles offre comme avantage une visibilité complète de nos aides.

Après les familles, ce sont les **Centres psycho-médico sociaux** qui nous contactent très fréquemment pour venir en soutien aux familles nécessiteuses. En 2022, **32%** des demandes ont été relayées par ces intermédiaires, soit une augmentation de **5%** par rapport à 2021. Les CPMS jouent un rôle important dans les établissements scolaires, des lieux d'accueil et d'écoute où les familles se sentent plus à l'aise pour aborder des sujets difficiles.

Au contraire, les demandes introduites par les **directions** sont en baisse. Par rapport à l'année 2021, nous enregistrons une différence de **1%** pour les écoles de la Ville et **8%** pour les écoles libres. D'une part, cette diminution s'explique par l'intervention plus étendue de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la gratuité automatique des repas, libèrent certaines directions de cette

démarche envers notre service. D'autre part, la crise COVID 19 a fortement perturbé les relations de travail existantes, les préoccupations sur le terrain ayant pris le dessus sur les échanges extérieurs. Un de nos objectifs 2023 sera de repenser notre communication afin de relancer le processus collaboratif.

Le service social des Cuisines Bruxelloises est souvent amené à apporter son soutien au service encaissement. La réception des appels des familles est l'occasion de proposer directement nos aides aux familles exposées à des difficultés financières. On constate une augmentation de **2%** pour les écoles libres de la Ville de Bruxelles et une légère diminution de **1%** pour les écoles de la ville de Bruxelles. En effet, de nouvelles Communes ont intégré notre système de livraison des repas scolaires. Par conséquent, la probabilité de décrocher des appels de familles dont les enfants sont scolarisés dans des écoles de la Ville de Bruxelles diminue.

Depuis quelques années, l'assistante sociale identifie parmi les familles accusant un retard de paiement des factures de repas chauds, des familles précaires qui n'auraient pas eu connaissance de nos aides. Pour l'année 2022, l'assistante sociale a repéré 40 familles dépendant d'établissements ne bénéficiant pas de la gratuité Fédération. 28 familles ont réagi à son appel. Celles-ci se sont vu octroyer une gratuité rétroactive permettant l'annulation de la dette et de rétablir les repas pour leurs enfants.

Dans une moindre mesure, le **CPAS de la Ville de Bruxelles** (1%) et les **services sociaux** (2%) réorientent vers notre service **1%** de demandes d'aides.

5. Analyse des chiffres

Ecoles "Ville de Bruxelles" + Réseau Libre			
Tarifs	Nombre de repas en 2022	Nombre de repas en 2021	Evolution
Famille Nombreuse	39.446	42.360	-6,90%
Tarif Réduit	2.081	2.407	-13,50%
Tarif minimum	3.540	4.606	-23,10%
Gratuité	91.727	93.300	-1,70%

Gratuité FWB		
Nombre de repas en 2022	Nombre de repas en 2021	Evolution
189.938	105.123	80,70%

Sans grande surprise, on constate une baisse généralisée dans les différents tarifs. Depuis septembre 2022, 4 écoles maternelles et les deux premières années primaires de 11 établissements scolaires ont rejoint le dispositif de distribution de repas gratuits financés par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet élargissement de la gratuité des repas scolaires qui constitue un levier d'action très concret pour agir sur l'égalité d'accès des enfants à une nourriture de qualité à l'école et pour combattre les effets amplificateurs d'inégalités sociales d'un accès différencié à la nourriture saine. De ce fait, le champ de nos interventions est réduit, mais il n'en demeure pas moins nécessaire de continuer à venir en aide aux familles les plus précaires dont les enfants ne bénéficient pas de cette gratuité FWB.



Il est également important de préciser que ce rapport porte sur les activités des 6 derniers mois de l'année académique 2021-2022 et les 4 premiers mois de l'année académique 2022-2023. Le dossier d'une famille ouvert durant l'année d'activité, peut donc évoluer en termes de prise en charge de repas.

Des prises en charge ont été arrêtées ou adaptées en cours d'année d'activité. C'est le cas pour :

- 39 familles qui se sont vu accorder la gratuité FWB à partir de septembre 2022 ;
- 17 familles qui ont obtenu l'aide du CPAS de Bruxelles suite à la régularisation de leur situation administrative. C'est principalement le cas des familles ukrainiennes ;
- 23 familles dont la gratuité a été convertie en tarif plein ou tarif "Famille nombreuse". Il s'agit de familles aidées en raison des conséquences économiques de la crise COVID (perte/baisse de revenus), qui ont retrouvé leur pouvoir d'achat.

6. Perspectives/Projets

En 2023, le service social mobilisera toute son énergie pour optimiser la qualité de l'aide apportée aux familles. Trois points d'amélioration ont été identifiés :

- Mieux communiquer aux parents les aides possibles en visant une information simplifiée et efficace pour éviter les erreurs d'interprétation. Il s'avère nécessaire de reformuler les définitions de certains tarifs comme le tarif "famille nombreuse". Nous avons constaté que des familles ont sollicité tardivement ce tarif pensant qu'il était lié aux nombres d'enfants inscrits aux repas scolaires.

La création d'un support de communication, à même de faciliter la bonne compréhension du contenu, ainsi que la rétention mémorielle des informations, est en cours de réflexion. Une infographie créative et originale permettra de captiver et retenir l'attention des parents.

- Mieux atteindre les parents en améliorant notre visibilité. Nous réfléchissons sur comment mettre en place des permanences dans certains établissements scolaires. Une manière de favoriser la rencontre directe avec le parent. Nous ciblerons en priorité les écoles ne bénéficiant pas de la gratuité FWB.
- Mieux travailler en réseau en consolidant les liens avec les partenaires. Une rencontre regroupant plusieurs CPMS va être fixée au calendrier pour relancer le processus collaboratif qui a été quelque peu perturbé par la crise sanitaire.

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le début de l'année 2022 est encore marqué par la pandémie Covid mais les activités ont repris la vitesse de croisière rapidement.

En 2022, le nombre moyen d'équivalents temps plein est de 282,6 ETP ce qui représente une augmentation de 19 ETP par rapport à l'année 2021.

L'augmentation de l'effectif peut s'expliquer par les éléments suivants :

Au niveau du département Enfance, les effectifs ont augmenté premièrement suite à l'évolution de l'activité du département (nouvelle commune associée et la gratuité de repas). Deuxièmement suite au changement de lieu de production des repas et troisièmement par le changement de l'outil de distribution de repas en gastronormes (bacs en inox) qui a généré une charge de travail supplémentaire considérable pour tous les postes, du magasin à l'expédition. Cette situation ayant été présentée au Conseil du 25 octobre 2021, sort s'est vue parfaitement reflétée sur l'augmentation de l'équipe en 2022.

Nous devons citer également deux initiatives approuvées par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2022 à savoir :

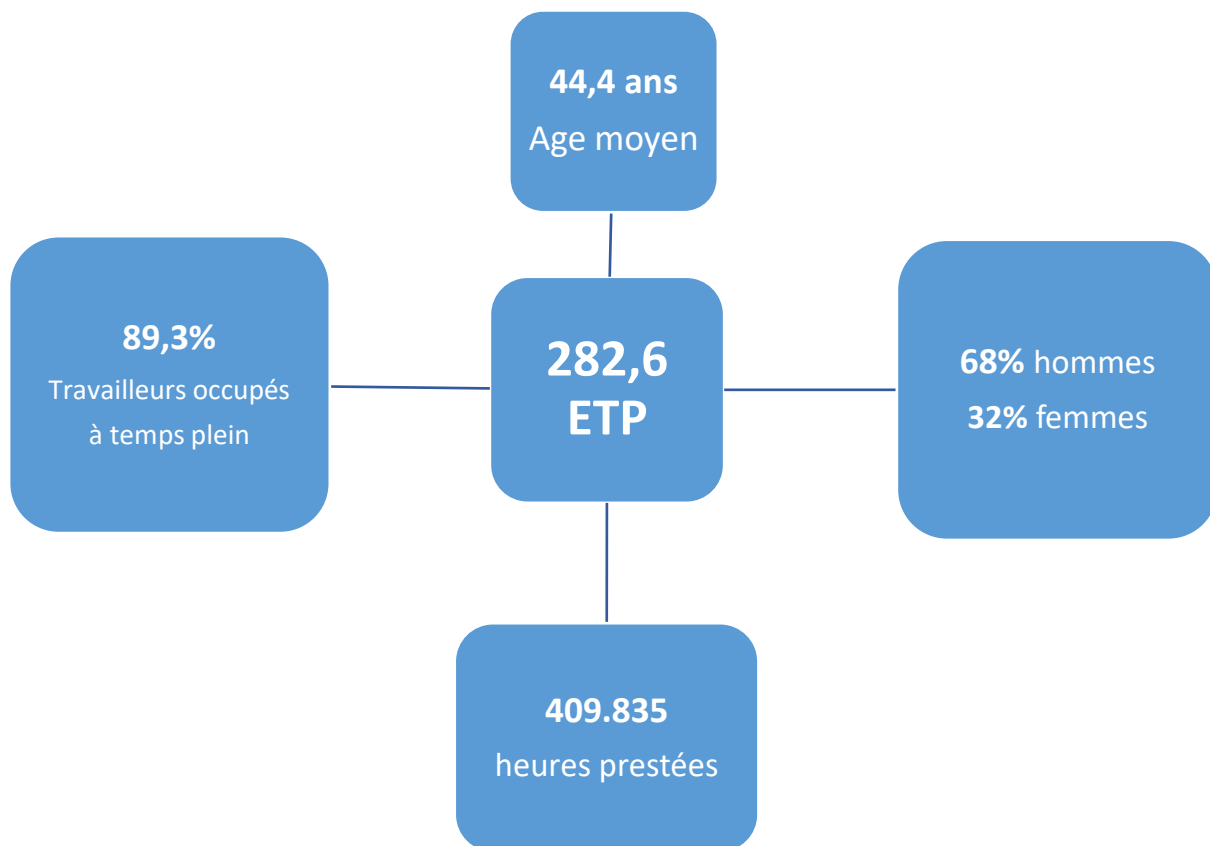
- la nouvelle organisation du service « ventes directes » qui a pour mission la livraison des denrées brutes à destination des crèches et des écoles et ce suite aux différents problèmes rencontrés au niveau de la livraisons ;
- la création d'une nouvelle fonction « référent pour l'activité écoles-crèches ». Ainsi, 3 ETP supplémentaires ont incorporé la cellule Qualité Hygiène ayant comme mission l'amélioration de la communication entre les différents établissements et l'association mais aussi pour assurer un suivi régulier du respect des prestations.

Au niveau du département Santé l'augmentation est liée à l'activité de New Bordet dont l'ouverture avait eu lieu le 27 novembre 2021 et nous avons dû procéder à l'engagement de 7 collaborateurs.

Nous avons compté également avec la collaboration des agents mis à disposition par les trois CPAS faisant partie des membres associés des Cuisines Bruxelloises. Ainsi 26 ETP ont été mis à

disposition par les CPAS sur 6 lieux d'exploitation (Brugmann, Saint-Pierre, Haren, Anderlecht, Vanhellemont et Centre Viva).

Quelques chiffres

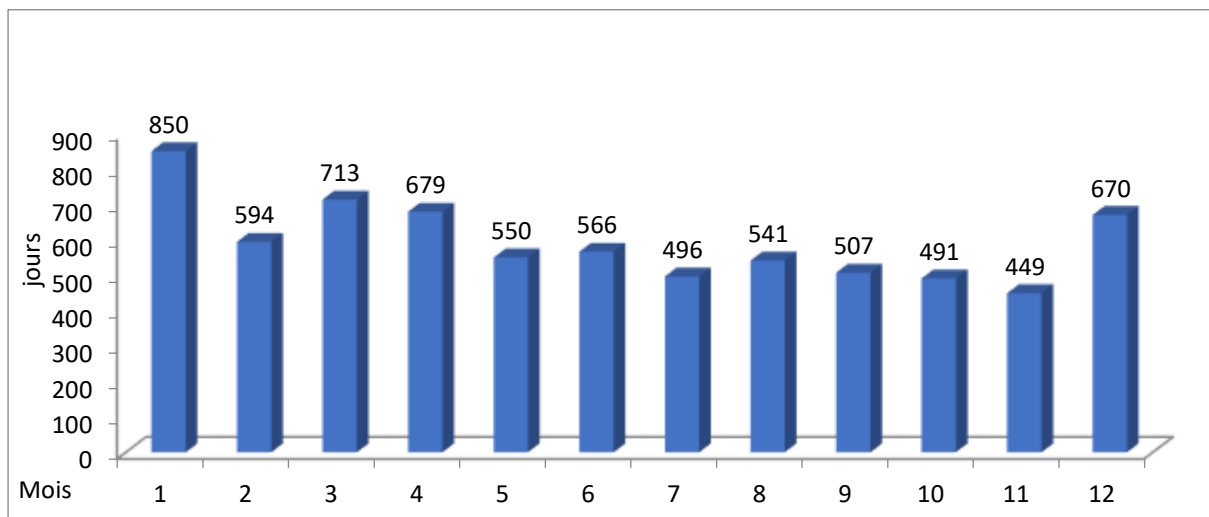


Absences

1. Incapacité de travail pour raisons médicales

Nous constatons une diminution de l'absentéisme en 2022, 7% contrairement à l'année 2021 où on avait atteint un taux moyen annuel de 9,3%.

Détail des jours de maladie de janvier à décembre 2022 :



2. Incapacité de travail suite à un accident du travail ou sur le chemin du travail

Le nombre d'accidents sur le lieu du travail avec une incapacité temporaire est de 15 avec 308 journées calendrier perdues contre 25 accidents en 2021 et 485 journées calendrier perdues.

Déviations ayant provoqué l'AT	Nombre
Coincement des doigts	2
Eclaboussure de liquide bouillant	2
Faux mouvement (en soulevant ou en portant)	6
Ouverture d'une porte sans regarder	1
Chute de matériel	1

Traction de chariots	2
Trébuchement sur une marche	1

Les lésions les plus courantes étant les contusions (9), suivies des lombalgies (3). Les deux accidents par éclaboussure/contact de liquide bouillant ont provoqué des brûlures superficielles.

Au niveau des mesures de prévention, vu le type des déviations ayant provoqué les accidents, nous avons effectué des rappels des consignes sur la manipulation et le port des charges.

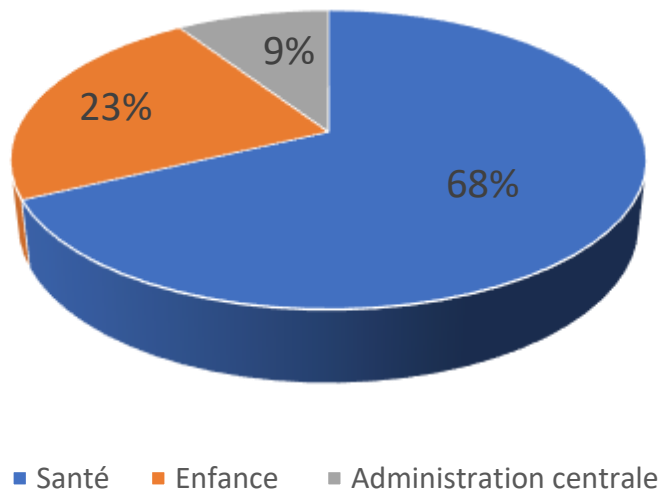
Mouvements du personnel au cours de l'exercice

Comme nous pourrions le voir dans le bilan social de l'exercice 2022, nous avons enregistré un total de 180 entrées et 176 sorties dont les motifs sont les suivants :

- 1 rupture de contrat de commun accord
- 3 ruptures de contrat suite à une inaptitude définitive
- 4 départs en pension
- 15 licenciements dont un pour faute grave
- 16 démissions
- 133 contrats à durée déterminée ont pris fin dont 130 sont des contrats d'étudiants

Il y a également 4 travailleurs qui ont changé de statut et passé d'ouvrier à employé qui sont repris dans la liste des entrées et des sorties.

Répartition de travailleurs par activité



Nous pouvons constater que le département Santé occupe la majorité de notre personnel réparti sur 6 lieux de travail : Brugmann, Saint Pierre, New Bordet, Van Hellemont, Viva et Decamps. A noter que 40% de nos collaborateurs sont occupés sur Brugmann.

Les membres du personnel du département Enfance et Hors Foyer sont répartis sur 3 lieux de travail : Anderlecht, Haren et le restaurant de la Haute Ecole Francisco Ferrer.

Nouveaux avantages des membres du personnel

Le Conseil d'Administration de l'Association en sa séance du 24 novembre 2021 a approuvé l'application et mise en œuvre progressive des mesures du protocole d'accord 2021/1 du Comité C des services publics locaux, relatif à la revalorisation salariale. Les quatre mesures étant notamment l'augmentation des barèmes, l'allongement des échelles barémiques et l'instauration d'une pension complémentaire pour les agents contractuels.

L'association a ainsi confié la gestion du régime de pension complémentaire à Ethias Pension Fund OFP qui est entré en vigueur le 1er janvier 2022 et dès lors à partir de cette date tous les membres du personnel contractuels bénéficient de ce nouvel avantage.

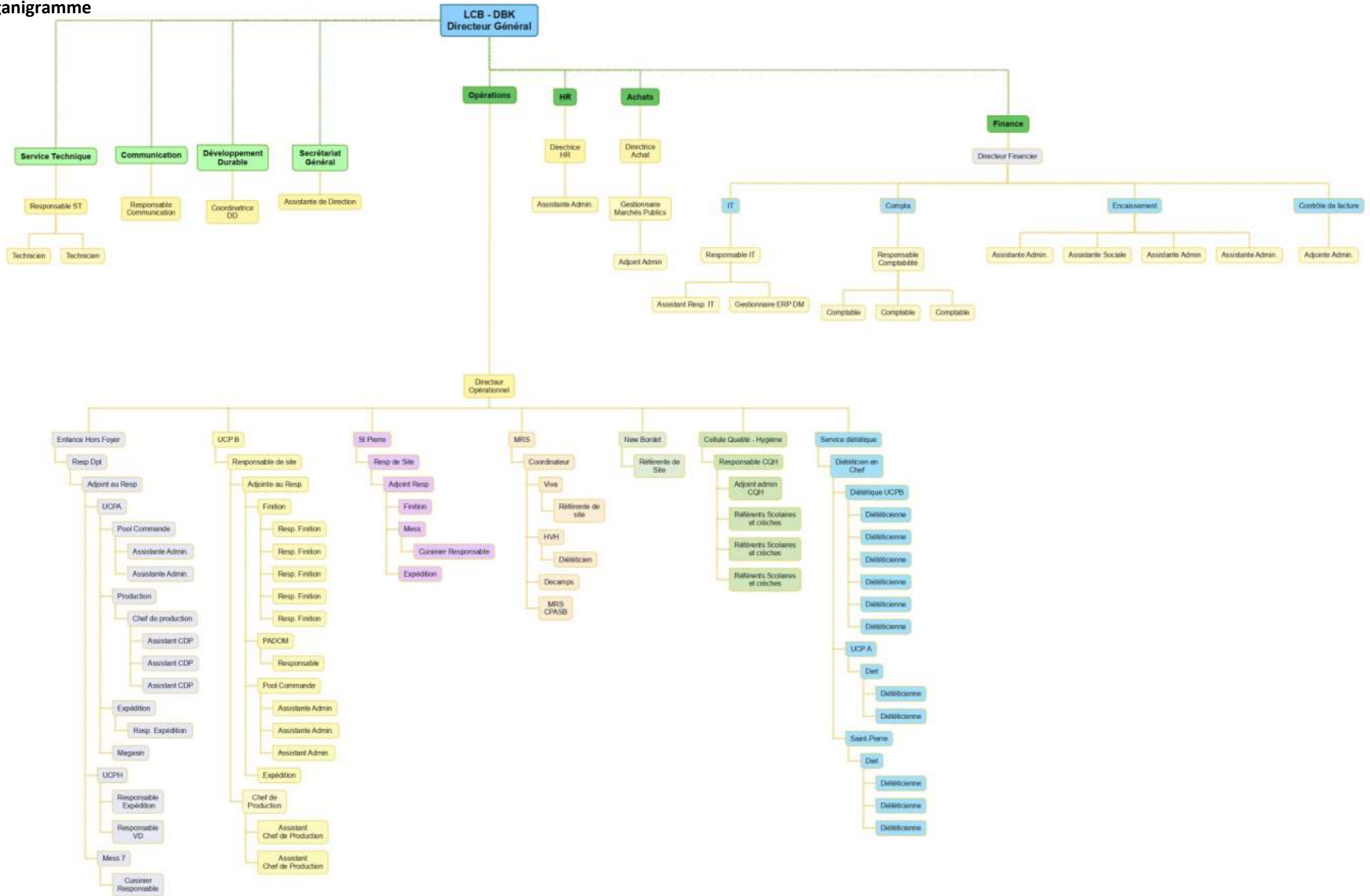


Événements

Le 21 octobre 2022, après presque trois ans sans pouvoir se réunir, nous avons pu organiser la traditionnelle fête du personnel qui permet la cohésion et les échanges entre collaborateurs.

La moitié des membres du personnel a participé à cet événement chaleureux qui s'est tenu aux ateliers des Tanneurs.

Organigramme



TRANSPARENCE

En exécution de l'article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
 Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Rémunérations (jetons de présence) :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
ABID	Fatima	Administrateur	960,00 €	- €	- €
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
BEOZIERE	Christian	Administrateur	720,00 €	- €	- €
BOUGMAR	Laila	Administrateur	600,00 €	- €	- €
BUISSERET	Laurence	Administrateur	- €	- €	- €
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	600,00 €	- €	- €
DROUART	Jérémie	Administrateur	600,00 €	- €	- €
EL GHOUL	Saïd	Administrateur	840,00 €	- €	- €
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	360,00 €	- €	- €
GUILIZ	Aziza	Administrateur	960,00 €	- €	- €
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	3.000,00 €	- €	- €
HELLINGS	Benoit	Président	- €	- €	- €
HOORENS	José	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	840,00 €	- €	- €
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	960,00 €	- €	- €
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	1.080,00 €	- €	- €
LHOEST	Audrey	Administrateur	720,00 €	- €	- €
LHOEST	Sonia	Administrateur	- €	- €	- €

LOUYEST	Geneviève	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
LUAHABI	Ismail	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
MAÂTI	Naima	Administrateur	480,00 €	- €	- €
MYAUX	Georges	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	720,00 €	- €	- €
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	960,00 €	- €	- €
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	- €	- €	- €
T'KINT DE ROODENBEKE	Daphné	Administrateur	- €	- €	- €
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
WAUTERS	Didier	Administrateur	1.320,00 €	- €	- €
WILLAME	Elise	Administrateur	960,00 €	- €	- €
ZIAN	Khalid	Administrateur	720,00 €	- €	- €
<i>Pas de frais de représentation, ni d'indemnité, ni de voyage organisé</i>					

Présence des membres aux séances :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2022	Participation des mandataires aux séances
ABID	Fatima	Administrateur	AG, CA	11	8
ALAMAT	Faten	Membre de l'Assemblée Générale	AG	1	1
AZDAD	Abderrachid	Administrateur	AG, CA	11	10
BEOZIERE	Christian	Administrateur	AG, CA	11	6
BOUGMAR	Laila	Administrateur	AG, CA	11	5
BUISSERET	Laurence	Administrateur	AG, CA	7	0
DE CALLATAY-HERBIET	Françoise	Administrateur	AG, CA	11	5
DROUART	Jérémie	Administrateur	AG, CA	11	5

EL GHOUL	Saïd	Administrateur	AG, CA	7	7
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	AG, CA	4	3
GUILIZ	Aziza	Administrateur	AG, CA	11	8
HARICHE	Faouzia	Vice-Présidente	AG, CA	11	10
HELLINGS	Benoit	Président	AG, CA	11	11
HOORENS	José	Administrateur	AG, CA	11	11
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	AG, CA	11	7
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	AG, CA	11	8
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	11	9
LHOEST	Audrey	Administrateur	AG, CA	7	6
LHOEST	Sonia	Administrateur	AG, CA	4	0
LOUYEST	Geneviève	Administrateur	AG, CA	11	11
LUAHABI	Ismail	Administrateur	AG, CA	11	10
MAÂTI	Naima	Administrateur	AG, CA	4	4
MYAUX	Georges	Membre de l'Assemblée Générale	AG	1	1
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	AG, CA	11	10
PAPADOPOULOS	Anastasia	Administrateur	AG, CA	7	6
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	AG, CA	11	8
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	AG, CA	11	0
T'KINT DE ROODENBEKE	Daphné	Administrateur	AG, CA	4	0
WAUCQUEZ	Frédéric	Administrateur	AG, CA	11	10
WAUTERS	Didier	Administrateur	AG, CA	11	11
WILLAME	Élise	Administrateur	AG, CA	11	8
ZIAN	Khalid	Administrateur	AG, CA	7	6

AG = Assemblée générale
CA = Conseil d'Administration

Marchés publics 2022 - inventaire des marchés attribués de plus de 30.000 euros HTVA ou durée plus que 1 an

Art. 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 et art. 6, § 1er, 4°, du décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019

Nom du marché	Type de marché	Référence	Procédure	Année d'attribution	Société	Adresse	Montant TVAC
Système de distribution et pesage	Fournitures	LCB-DBK-2022-011	procédure négociée sans publication préalable	2022	UpTrace	Rue de la Platinerie 8, 8552 Oberpalen	116.730,27 €
Marché public de fournitures de doseurs volumétrique pour des produits alimentaires liquides et semi-liquides	Fournitures	LCB-DBK-2022-015	procédure négociée sans publication préalable	2022	ATLANTIC ENGINEERING BVBA	Ter Mote 7, 9850 Nevele	80.973,20 €
Accord-cadre sur 12 mois ayant pour but la fourniture de bol en porcelaine et couvercle à potage	Fournitures	LCB-DBK-2022-019	procédure négociée sans publication préalable	2022	BH GROUP SPRL	Rue Docteur Gregoire 26/5, 7100 La Louvière	41.757,10 €
Marché de fourniture de hottes supplémentaires pour la cuisine de Haren	Fournitures	LCB-DBK-2022-028	procédure négociée sans publication préalable	2022	DE KOBRA NV	Klaarstraat 19 1745 Opwijk	76.606,29 €
Chariots repas et bornes	Fournitures	LCB-DBK-2022-005	procédure ouverte	2022	GBM	Rue de la Chaudronnerie 9, 4340 Awans	630.956,92 €
Travaux de rénovation, réaménagement et mise en conformité d'une cuisine centrale de production	Travaux	LCB-DBK-2022-013	procédure ouverte	2022	ENTREPRISES JACQUES DELENS SA; CLAYTON OF BELGIUM NV	Avenue Du Col Vert 1, 1170 Watermael-Boitsfort Rijksweg 30, 2880 Bornem	3.005.290,87 €
Marché public de fournitures relatif au matériel de cuisine collectivité réparti en 3 lots	Fournitures	LCB-DBK-2022-014	procédure ouverte	2022	SABEMAF SA; RATIONAL BELGIUM NV	Avenue Leonard De Vinci 13, 1300 Wavre Westpoort 62, 2070 Zwijndrecht	899.713,65 €
Légumes, fruits, pommes de terre, desserts et produits végétariens surgelés	Fournitures	LCB-DBK-2021-012	procédure ouverte	2022	FRIBONA; JAVA FOODSERVICE BVBA; BIDFOOD SA; WALRAVENS SA	Gentsesteenweg 518A, 9300 Aalst Wingepark 10, 3110 Rotselaar Avenue Deli XI 1, 6530 Thuin Rue Uyttenhove 80, 1090 Jette	7.240.545,31 €

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du Voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date de décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement Collège réuni ou tutelle générale
--------	----------------	---------	--------------	---------------------	--	--

Pas de voyage organisé

Liste des subsides octroyés

art. 7, § 1er, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 & art. 6, § 1er, 2°, du décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019

Subside	Date	Montant	Destinataire
---------	------	---------	--------------

Pas de subsides octroyés

RAPPORT COMPTES 2022

Les « comptes annuels » soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce 29 juin 2023 seront édités sous forme du schéma complet de la Banque Nationale de Belgique.

Ces comptes annuels seront composés du bilan, du tableau de résultats et de ses annexes, en ce compris le bilan social.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du bilan et des comptes de résultats.

A. COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats se solde, avant toute affectation, par une perte de 278.821,07 €. La reprise des activités après la crise sanitaire est cette fois significative.

Le compte de résultats comparatif 2022/2021 se présente dès lors comme suit :

Catégories de comptes	Libellés de comptes	2021	2022*	2022 vs 2021
VENTES & PRESTATIONS	70 Chiffres d'affaires	22.658.874,59	27.988.493,13	5.329.618,54
	74 Autres produits d'exploitation	2.246.691,21	2.205.320,73	-41.370,48
	76 Produits d'expl. Non récurrents			0,00
COÛT DES VENTES & PRESTATIONS	60 Approvisionnements et marchandises	-8.718.346,78	-11.299.496,84	-2.581.150,06
	61 Services et biens divers	-2.487.702,39	-3.022.662,02	-534.959,63
	62 Rémunérations, charges sociales et pensions	-12.430.755,86	-14.824.127,77	-2.393.371,91
	63 Amortissements, réductions de valeur et provisions	-604.429,65	-597.678,11	6.751,54
	64 Autres charges d'exploitation	-754.078,74	-752.934,80	1.143,94
	66 Charges d'expl. Non récurrentes			0,00
	Bénéfice d'exploitation	-89.747,62	-303.085,68	-213.338,06
RESULTATS FINANCIERS	75 Produits financiers	50.822,45	30.542,22	-20.280,23
	65 Charges financières	-5.148,30	-4.390,55	757,75
		Bénéfice courant avant impôts	-44.073,47	-276.934,01
IMPÔTS	68/78 Impôts différés			0,00
	67/77 Impôts sur le résultat	-5.086,96	-1.887,06	3.199,90
		Bénéfice de l'exercice	-49.160,43	-278.821,07
	69 Affectations et prélèvements (-)	-5.718.985,33		5.718.985,33
	79 Affectations et prélèvements (+)	5.768.145,76		-5.768.145,76

En ce qui concerne les **VENTES & PRESTATIONS** :

- 1) Le chiffre d'affaires est en augmentation de 24% par rapport à 2021, soit 5.330 k€.
- Le chiffre d'affaires des journées alimentaires hospitalières représente 40% du total des activités et est en augmentation de 14% par rapport à 2021.
 - Le chiffre d'affaires des journées alimentaires MRS représente 21% du total du CA et est en augmentation de 8% par rapport à 2021. Tenant compte de l'indexation, le niveau de 2019 n'est pas totalement atteint.
 - Pour les autres activités du département Santé, nous sommes en progression de 4% par rapport à 2021, mais nous restons en-dessous du niveau de 2019.
 - Un poste de 889 k€ concerne la refacturation de JA réservées pour les Gardes pour deux de nos associés.
 - Le chiffre d'affaires du département Enfance & Hors Foyer est en augmentation de 24% par rapport à 2021 et représente maintenant 27% du total du CA (contre 22% en 2021).

Chiffre d'affaires (€)	2019	2020	2021	Bdgt 2022	2022	2022-2021 (€)	2022-2021 (%)	2022-Bdgt (€)	2022-Bdgt (%)
Dépt Santé hospitalier JA	10.448.535	8.982.826	9.669.092	10.048.860	11.065.365	1.396.273	14%	1.016.505	10%
Dépt Santé MRS JA	5.993.548	5.592.727	5.421.633	5.578.240	5.999.008	577.375	11%	420.768	8%
Autres activités dépt Santé	2.559.270	2.976.474	2.412.184	2.308.840	2.399.383	-12.801	-1%	90.543	4%
Régularisation Gardes 2019-2021					889.469	889.469		889.469	
Dépt Enfance et hors foyer	5.757.706	3.602.585	5.010.148	6.167.870	7.635.268	2.625.120	52%	1.467.398	24%
Activités Traiteur	535.129	249.286	145.817	90.000	0	-145.817	-100%	-90.000	-100%
Total	25.294.188	21.403.898	22.658.875	24.193.810	27.988.493	5.329.618	24%	3.794.683	16%

Pour davantage de détails, nous renvoyons aux tableaux de synthèse suivants :

Dépt Santé JA & JAM	2019	2020	2021	Bdgt 2022	2022	2022-2021 (#)	2022-2021 (%)	2022-Bdgt (#)	2022-Bdgt (%)
CHUB	242.668	202.659	218.967	221.994	236.467	17.500	8%	14.473	7%
CHUSP	130.693	111.209	116.058	116.788	119.058	3.000	3%	2.270	2%
CDP	49.314	39.950	40.011	39.809	48.045	8.034	20%	8.236	21%
HUDERF	22.034	20.757	22.534	22.322	22.417	-117	-1%	95	0%
BORDET	37.708	33.873	34.935	36.693	47.318	12.383	35%	10.625	29%
CTR	32.048	31.910	30.482	31.910	29.537	-945	-3%	-2.373	-7%
Total Santé hôpitaux	514.465	440.358	462.987	469.516	502.842	39.855	9%	33.326	7%
EGLANTINES	64.516	58.612	57.937	58.128	61.675	3.738	6%	3.547	6%
HEYSEL	42.021	43.811	39.044	42.133	41.087	2.043	5%	-1.046	-2%
STE GERTRUDE	50.748	49.828	45.978	42.416	42.576	-3.402	-7%	160	0%
URSULINES	43.932	40.113	37.509	36.457	43.545	6.036	16%	7.088	19%
VESALE	35.902	33.461	29.466	29.734	29.085	-381	-1%	-649	-2%
CPAS EVERE	27.122	25.672	22.768	22.775	25.050	2.282	10%	2.275	10%
CPAS JETTE	28.336	22.477	28.904	34.036	36.591	7.687	27%	2.555	8%
CPAS ANDERLECHT	63.436	55.465	56.750	55.114	63.023	6.273	11%	7.909	14%
Total Santé MRS	356.013	329.439	318.356	320.793	342.632	24.276	8%	21.839	7%

Dépt Santé JA & JAM (€)	2019	2020	2021	Bdgt 2022	2022	2022-2021 (€)	2022-2021 (%)	2022-Bdgt (€)	2022-Bdgt (%)
CHUB	5.045.831	4.245.300	4.690.076	4.873.150	5.305.837	615.761	13%	432.687	9%
CHUSP	2.703.410	2.297.839	2.448.514	2.525.180	2.669.776	221.262	9%	144.596	6%
CDP	883.939	719.912	736.356	750.850	944.146	207.790	28%	193.296	26%
HUDERF	458.164	434.850	483.172	490.530	502.998	19.826	4%	12.468	3%
BORDET	779.222	704.736	743.647	800.480	1.086.031	342.384	46%	285.551	36%
CTR	577.969	580.189	567.327	608.670	556.577	-10.750	-2%	-52.093	-9%
Total Santé hôpitaux	10.448.535	8.982.826	9.669.092	10.048.860	11.065.365	1.396.273	14%	1.016.505	10%
EGLANTINES	1.152.262	1.054.928	1.060.463	1.097.420	1.168.944	108.481	10%	71.524	7%
HEYSEL	750.489	788.612	672.982	748.960	733.708	60.725	9%	-15.252	-2%
STE GERTRUDE	906.365	896.927	841.584	800.800	807.277	-34.307	-4%	6.477	1%
URSULINES	784.617	722.004	604.897	576.970	695.488	90.590	15%	118.518	21%
VESALE	420.410	395.110	354.061	368.520	362.250	8.190	2%	-6.270	-2%
CPAS EVERE	444.487	423.976	382.777	394.620	448.033	65.256	17%	53.413	14%
CPAS JETTE	512.280	409.697	538.690	651.000	703.305	164.616	31%	52.305	8%
CPAS ANDERLECHT	1.022.638	901.472	966.179	939.950	1.080.003	113.824	12%	140.053	15%
Total Santé MRS	5.993.548	5.592.727	5.421.633	5.578.240	5.999.008	577.375	11%	420.768	8%

Pour le département Santé Hôpitaux, nous avons une augmentation du nombre de JA de 9% et une augmentation du chiffre d'affaires de 14% pour 1.396 k€ par rapport à 2021. Les augmentations proviennent de l'ensemble des partenaires, à l'exclusion du CTR, en recul par rapport à 2021 de 3% en quantité et de 2% en chiffre d'affaires.

Pour le département Santé MRS, nous avons une augmentation de 8% en nombre de JA et de 14% en chiffre d'affaires, avec des variations très inégales selon les homes.

Les autres activités du département Santé se composent comme suit :

Autres activités Dépt Santé (€)	2019	2020	2021	Bdgt 2022	2022	2022-2021 (€)	2022-2021 (%)	2022-Bdgt (€)	2022-Bdgt (%)
Cliniques universitaires St-Luc asbl	116.730	102.415	522			-522	-100,0%	0	
Centre du jour Delta	23.647	12.436	20.796	23.470	24.216	3.420	16,4%	746	3,2%
Centre de jour Soleil d'Automne	24.914	9.751	13.827	13.620	20.921	7.094	51,3%	7.301	53,6%
CPAS Evere - Resto Home & Stuckens	23.834	12.325	8.241	16.800	25.024	16.783	203,7%	8.224	49,0%
CPAS Anderlecht - Flat & Personnel	4.074	6.074	7.870	7.800	5.900	-1.970	-25,0%	-1.900	-24,4%
CPAS Jette - Repas pers.& ext., potages	29.039	9.288	4.397	3.600	8.083	3.686	83,8%	4.483	124,5%
Mess Saint-Pierre	244.402	245.352	289.951	281.700	290.720	769	0,3%	9.020	3,2%
Mess Centre Administratif	277.389	81.213	85.901	79.710	41.917	-43.984	-51,2%	-37.793	-47,4%
Restaurants sociaux Anderlecht	184.373	206.249	118.776	122.310	111.286	-7.490	-6,3%	-11.024	-9,0%
Portage à domicile	135.518	142.912	169.219	177.870	167.629	-1.590	-0,9%	-10.241	-5,8%
Evere	31.189	75.322	95.910	101.420	91.405	-4.505	-4,7%	-10.015	-9,9%
Jette	152.799	154.736	156.194	161.380	142.610	-13.584	-8,7%	-18.770	-11,6%
Bruxelles	84.109	81.581	80.861	86.760	65.818	-15.043	-18,6%	-20.942	-24,1%
Autres projets (COVID, Ukraine, réfugiés)		616.161	122.416	0	20.341	-102.075	-83,4%	20.341	
Ventes Machines	13.951	10.825	5.868	4.200	4.196	-1.672	-28,5%	-4	-0,1%
Ventes Directes Hospitalier	1.108.734	1.123.381	1.119.254	1.131.840	1.263.848	144.594	12,9%	132.008	11,7%
MRS	104.566	86.452	112.181	96.360	115.469	3.288	2,9%	19.109	19,8%
Total Autres activités Dépt Santé	2.559.270	2.976.474	2.412.184	2.308.840	2.399.383	-12.801	-0,5%	90.543	3,9%

Ces activités sont en très légère décroissance (-0,5%) par rapport à 2021.

Si on oblitère la diminution du chiffre d'affaires causée par la cessation des activités liées au mess du Centre Administratif de la Ville de Bruxelles, on retrouve une légère croissance de 1,5%, encore nettement inférieure cependant à l'indexation.

Le secteur des restaurants sociaux revient dans une phase de contraction de l'activité.

Les ventes directes en milieu hospitalier progressent et celles dans les maisons de repos se stabilisent après la nette progression constatée en 2021.

Dans le département « **Enfance & Hors Foyer** », le chiffre d'affaires peut être présenté comme suit :

Département Enfance & hors foyer (€)	2019	2020	2021	Bdgt 2022	2022	2022-2021 (€)	2022-2021 (%)	2022-Bdgt (€)	2022-Bdgt (%)
Repas crèches	1.136.944	982.210	1.259.488	1.326.500	1.474.205	214.717	17%	147.705	11%
Repas scolaires	3.469.281	1.904.888	2.737.957	3.727.690	4.559.817	1.821.860	67%	832.127	22%
Ventes Directes Crèches	707.250	515.338	753.941	829.750	1.090.325	336.384	45%	260.575	31%
Ventes Directes Scolaires	81.328	39.014	38.552	46.480	78.573	40.021	104%	32.093	69%
Plaine (repas + VD)	320.698	143.809	201.911	219.000	225.200	23.289	12%	6.200	3%
VD diverses *	42.205	17.327	18.299	18.450	207.147	188.848	1032%	188.697	1023%
Total Dépt Enfance & hors foyer	5.757.706	3.602.585	5.010.148	6.167.870	7.635.268	2.625.120	52%	1.467.398	24%

* y compris TRANSIT

Si le département Enfance et Hors Foyer avait été particulièrement touché par les mesures sanitaires en 2020 et 2021, nous avons encore subi en 2022 des fermetures d'écoles ou de classes. La sortie de ce contexte sanitaire difficile ainsi que l'arrivée de nouveaux partenaires, notamment de la commune d'Ixelles (écoles et crèches) ainsi qu'un retour « à la normale » à partir de septembre 2022 a pour conséquence une nette progression du niveau d'activité de ce département.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 551 k€ pour l'activité des crèches (+27%) et de 1.862 k€ pour l'activité des écoles/plaines (+67%).

- 2) Les autres produits d'exploitation sont en légère diminution (-41k sur 2.246k, soit -1,8%), qui est composée d'augmentations (subside pour emploi de réinsertion, récupération frais de personnel, frais de rappel facturés) et de diminutions (subside URBIKE, Maribel, récupération auprès de tiers, remboursement assurances).

En ce qui concerne le **COÛT DES VENTES & PRESTATIONS** :

- 1) Les approvisionnements et marchandises sont en augmentation de 30% (+2.581 k€). Cette augmentation est évidemment liée à l'augmentation des activités, mais surtout la part de ces matières premières dans le chiffre d'affaires augmente significativement (de 38,5% en 2021 à 40,4% en 2022). On peut donc considérer que 2% de notre chiffre d'affaires sont « mangés » par l'augmentation des matières premières, soit une perte nette de 530 k€.

Le compte 2021 comprenait la prise en charge d'un tiers des cautionnements renseignés au bilan, avec l'idée de reprendre les deux autres tiers en 2022 et 2023. Nous avons décidé de postposer cette reprise, souhaitant d'abord essayer de tracer le matériel correspondant.

2) Les services et biens divers sont en augmentation de 22% (+535 k€). Ce poste comprend cependant une refacturation par le CHUSP de frais informatiques liés aux exercices 2016 à 2021, pour 351 k€. Sans cette dépense hors exercice, l'augmentation n'est plus que de 7% (+184 k€). Cette augmentation réelle représente 9,5% du chiffre d'affaires, contre 11% en 2021.

Les principales variations sont :

- Charges locatives véhicules (+127 k€, +46%)
- Entretien & réparation équipements (+25 k€, +10%)
- Vaisselles et couverts (+49 k€, +55%)
- Carburant véhicules (+62 k€, +87%)
- Frais informatiques (+370 k€, +444%)

En diminutions :

- Charges locatives immeubles : - 26 k€ (location siège administratif)
- Bureaux d'études : -40 k€ (montant 2021 one-shot pour les projets de la légumerie et de transport à vélo du portage à domicile)

3) Les charges de rémunération et de charges sociales sont en augmentation de 19% (+2.393 k€). Ces charges représentent 53% du chiffre d'affaires, contre 54,9% en 2021. L'augmentation est donc justifiée par l'augmentation de l'activité, sans compter les indexations successives de 2022 (5 index, soit 10,41%), qui n'ont pu être répercutées sur les ventes qu'en janvier 2023, et les augmentations barémiques (partiellement compensées par un subside de la Région).

4) Les dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions sont en augmentation de 8% (+51 k€).

Les dotations et reprises de réductions de valeurs sur créances commerciales et les moins-values sur réalisation de créances commerciales se composent comme suit :

Etat des réductions de valeurs sur créances clients au 31/12/2022

	RESCO	PADOM	Autres
Extourne créances douteuses au 31/12/2021	-117.399,00	-2.090,81	0,00
Créances douteuses au 31/12/2022	155.199,32	1.895,22	0,00
Extourne réduction de valeur sur créances douteuses au 31/12/2021	-110.952,63	-1.568,11	0,00
Dotation réduction de valeur sur créances douteuses au 31/12/2022	146.596,77	1.525,92	0,00
Impact net sur le résultat (charge)	35.644,14	-42,19	0,00

Le poste comprend également la reprise d'une ancienne provision pour « frais informatiques » de 104 k€.

5) Les autres charges d'exploitation sont stables, à 753 k€.

Concernant le **résultat financier (PRODUITS FINANCIERS – CHARGES FINANCIÈRES)**, il est en baisse de 20 k€ des subsides en capital qui suivent les amortissements des investissements subsidiés.

En ce qui concerne l'**AFFECTATION DU RESULTAT** :

Nous proposons la reprise des réserves suivantes :

- 1) Pour CHUB-Astrid, nous avons investi 146.697 € TVA non déductible comprise dans l'achat de chariots repas. Nous proposons de terminer la réserve prévue à cet effet (solde actuel de 10.133,73 €).
- 2) Pour CHU Saint-Pierre, nous avons investi 206.530,35 € TVA non déductible comprise dans l'achat de chariots repas, bornes et plateaux. Nous proposons de puiser un montant équivalent dans la réserve prévue à cet effet.
- 3) Nous avons une réserve de 988.885,22 € pour compenser les pertes possibles en raison de la crise sanitaire. Nous proposons de reprendre le solde de la perte de cette année, soit 62.156,99 € sur cette réserve. Le nouveau solde de cette réserve serait donc de 926.728,23 €.

- 4) Nous avons débuté de gros travaux à Haren. Les réserves comprennent actuellement un montant de 838.925,60 € pour ces travaux de rénovation. Ce montant sera toutefois tout à fait insuffisant. Aussi proposons-nous de transférer 500.000 € de la réserve « COVID/Augmentation de prix » vers la réserve « Haren ». Un solde de 426.728,23 € sera ainsi conservé pour faire face aux conséquences prévisibles de la crise énergétique et des augmentations des coûts généralisées de nos matières premières.

Projets	Situation	Reprises des réserves	Situation Finale (si acceptation) réserves "autres réserves indisponibles"
	au 31/12/2021		au 31/12/2022
CHUB - Travaux d'aménagements	1.756.780,23 €		1.756.780,23 €
CHUB - Equipements			
Astrid - Chariots technique avec borne	10.133,73 €	-10.133,73 €	- €
CHUSP - Chariots technique embarquée	660.033,22 €	-206.530,35 €	453.502,87 €
CPAS de Bruxelles - Cuisines relais	586.064,90 €		586.064,90 €
CPAS d'Anderlecht - Chariots technique embarquée	136.584,80 €		136.584,80 €
Haren - Adaptation bâtiment existant partie "techniques spéciales"	838.925,60 €	500.000,00 €	1.338.925,60 €
Brien - Chariots technique avec borne	130.000,00 €		130.000,00 €
IMPACT COVID 19 / Augmentations de prix	988.885,22 €	-562.156,99 €	426.728,23 €
Total du montant consitué en réserve	5.107.407,70 €	-278.821,07 €	4.828.586,63 €

B. BILAN

Le bilan comparatif entre 2021 et 2022 se présente comme suit, approuvé par le Conseil d'Administration, sur l'affectation du résultat :

Catégories de comptes	Libellés de comptes	2021	2022*	2022 vs 2021
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES	21 Immobilisations incorporelles	333.913,58	299.554,78	-34.358,80
	22/27 Immobilisations corporelles	4.636.393,37	4.899.790,62	263.397,25
	28 Immobilisations financières	415,00	10,00	-405,00
ACTIFS CIRCULANTS	30 Stocks et commandes en cours	355.390,80	313.929,04	-41.461,76
	40/41 Créances à un an au plus	6.476.574,32	8.444.708,78	1.968.134,46
	50/53 Placements de trésorerie	1.500.000,00	0,00	-1.500.000,00
	54/58 Valeurs disponibles	5.705.990,11	6.449.251,90	743.261,79
	490/491 Comptes de régularisation	209.923,36	173.353,95	-36.569,41
Total de l'actif		19.218.600,54	20.580.599,07	1.361.998,53
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	10 Capital	1.300.700,00	1.300.700,00	0,00
	13 Réserves	5.107.407,70	5.107.407,70	0,00
	14 Résultat reporté (bénéfice)	5.718.985,33	5.440.164,26	-278.821,07
	15 Subsidés en capital	124.462,19	94.432,17	-30.030,02
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFERES	16 Provisions pour risques et charges	104.928,08	0,00	-104.928,08
DETTES	17 Dettes à plus d'un an	12.000,00	12.000,00	0,00
	42/48 Dettes à un an au plus	6.551.697,69	8.209.023,42	1.657.325,73
	492/493 Comptes de régularisation	298.419,55	416.871,52	118.451,97
Total du passif		19.218.600,54	20.580.599,07	1.361.998,53

Les éléments les plus marquants de 2022 par rapport à la situation de 2021 sont :

A l'Actif :

	Au 01/01/2022					Au 31/12/2022		
	VA	Amort	VRC	ACHIM	AM	VA	Amort	VRC
200000 Frais de constitution & d'augm.capital	25.281,27	-25.281,27	0,00	0,00	0,00	25.281,27	-25.281,27	0,00
210100 Frais portés à l'actif	218.830,07	-218.830,07	0,00	0,00	0,00	218.830,07	-218.830,07	0,00
215000 Logiciels standard d'application	340.806,06	-245.339,75	95.466,31	0,00	-27.050,00	340.806,06	-272.389,75	68.416,31
215100 Développement de logiciels propres	523.984,28	-443.910,00	80.074,28	53.444,64	-52.015,53	577.428,92	-495.925,53	81.503,39
216000 Frais d'études Architecte	174.758,37	-16.385,38	158.372,99	0,00	-8.737,91	174.758,37	-25.123,29	149.635,08
IMMOB INCORPORELLES	1.283.660,05	-949.746,47	333.913,58	53.444,64	-87.803,44	1.337.104,69	-1.037.549,91	299.554,78
221000 Construction Rénovation bâtiments	1.756.853,36	-163.796,66	1.593.056,70	73.957,39	-144.367,49	1.830.810,75	-308.164,15	1.522.646,60
221010 Construction Achat bâtiments	730.000,00	-7.320,00	722.680,00	0,00	-21.900,00	730.000,00	-29.220,00	700.780,00
230000 Install. techn. & mach. subsidiées	4.196.133,78	-2.709.300,40	1.486.833,38	690.644,20	-261.705,61	4.886.777,98	-2.971.006,01	1.915.771,97
230050 Install. techn. & mach. subsidiées	1.031.129,25	-979.854,06	51.275,19	0,00	-21.680,72	1.031.129,25	-1.001.534,78	29.594,47
232000 Outillage - Prix d'acquisition	772.346,37	-490.991,91	281.354,46	65.001,27	-91.472,44	837.347,64	-582.464,35	254.883,29
232050 Outillage subsidié	2.013,44	-2.013,44	0,00	0,00	0,00	2.013,44	-2.013,44	0,00
233000 Pièces de rechange - Prix d'acquisition	52.592,10	-52.592,15	-0,05	0,00	0,00	52.592,10	-52.592,15	-0,05
235000 Emb. récupérables - Prix d'acquisition	51.246,17	-51.246,17	0,00	0,00	0,00	51.246,17	-51.246,17	0,00
240000 Mob. & Mat. de bureau-Prix d'acquisition	146.565,75	-110.669,07	35.896,68	3.415,54	-4.143,21	149.981,29	-114.812,28	35.169,01
241000 Matériel roulant - Prix d'acquisition	129.569,79	-103.557,98	26.011,81	-9.819,51	3.269,51	119.750,28	-100.288,47	19.461,81
242000 Mat.informat. & bureaut.-Prix d'acquis.	169.304,57	-155.110,51	14.194,06	9.579,64	-6.126,76	178.884,21	-161.237,27	17.646,94
242100 Frais de mise en état	484,00	-484,00	0,00	0,00	0,00	484,00	-484,00	0,00
263000 Autres immobilisations	531.363,94	-106.272,80	425.091,14	0,00	-21.254,56	531.363,94	-127.527,36	403.836,58
IMMOB CORPORELLES	9.569.602,52	-4.933.209,15	4.636.393,37	832.778,53	-569.381,28	10.402.381,05	-5.502.590,43	4.899.790,62

- 1) Les immobilisations incorporelles diminuent de 34 k€ dont +53 k€ en acquisition et -88 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent sur :
 - Le développement du logiciel propre RESCO 3 pour 49 k€
 - Quelques modifications du logiciel propre RESCO 2 pour 4 k€

- 2) Les immobilisations corporelles augmentent de 263 k€ dont +833 k€ en acquisition et -569 k€ en amortissement annuel. Les acquisitions portent sur :
 - la rénovation du bâtiment de l'UCP Haren pour 74 k€
 - les installations techniques et machines pour 35 k€ (groupes frigo) et autres équipements (93 k€)
 - Une installation de distribution et de pesage (52 k€)
 - l'achat de bornes et de plateaux pour 181 k€ (Eglantines, Saint-Pierre)
 - l'achat de chariots pour 393 k€
 - l'achat de nouveaux mobiliers pour 4 k€
 - l'achat de matériel informatique pour 10 k€

- 3) Le niveau du stock diminue de 41 k€. Notons que les stocks n'ont pas été évalués par comptage mais estimés (sur base des achats de décembre 2022 pour les produits alimentaires, en moyennant l'évaluation 2020 et l'évaluation 2021 pour les produits non alimentaires).

- 4) Le poste des créances commerciales est particulièrement élevé à la suite d'un gros retard pris dans le travail comptable (équipe réduite à une seule personne de janvier à avril). Une bonne partie des factures de novembre et de décembre n'ont été dressées que pendant le premier trimestre 2023.

Ci-après, le tableau des créances par année d'échéance :

Clients	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Non échu
RESCO	11.663,02	13.199,61	18.466,14	-31.569,17	8.263,82	12.187,46	-129.384,28
PADOM				122,51	258,00	2.250,25	3.981,67
INSTIT		-46.408,52	-6.735,78	-14.207,87	-110.643,54	72.171,01	6.128.920,45
Total	11.663,02	-33.208,91	11.730,36	-45.654,53	-102.121,72	86.608,72	6.003.517,84

- 5) Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles : conformément à la décision du CA du 18/01/21, nous avons procédé à des achats de billets de trésorerie en faveur de la Ville de Bruxelles afin de limiter les intérêts négatifs sur les soldes positifs des comptes. Ce placement a été résilié courant 2022. Globalement, la trésorerie est en diminution de 757 k€.



6) Les comptes de régularisation sont en diminution de 37 k€.

Au Passif :

- 1) Le compte Subside en capital diminue 30 k€ ce qui correspond à la quotité amortissable pour 2022 des investissements subsidiés.
- 2) Les dettes à un an au plus sont en augmentation de 1.657 k€ qui provient principalement du poste des fournisseurs pour lesquels nous avons pris du retard dans le contrôle des factures d'achat.
- 3) Les comptes de régularisation sont en augmentation de 118 k€. Ce poste reprend la facturation de la provision des repas scolaires de janvier. Cette augmentation est donc expliquée par la croissance de cette activité par rapport à janvier 2022.
- 4) Dans le cas où l'affectation du résultat est approuvée, les réserves et le résultat reporté se présentent comme suit :
 - Les réserves indisponibles sont en diminution de 279 k€
 - Le résultat reporté inchangé.

COMPTES 2022 - SCHÉMA COMPLET BNB

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Centrale des bilans

FORMULAIRE DE DÉPÔT:

Modèle complet pour sociétés à capital

en euros (EUR)

Version 2020

Des informations concernant le dépôt des formulaires sont disponibles
sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

Copie de la situation
Ne peut être rendu à la BNB

CONTENU

Le présent document constitue le modèle complet du formulaire de dépôt pour sociétés à capital. Il est composé:

- des éléments d'identification de la société et des comptes annuels (section C-cap 1);
- de la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires (section C-cap 2.1) et de l'identité des experts-comptables externes, des réviseurs, des comptables agréés ou des comptables-fiscalistes agréés auxquels une mission concernant les comptes annuels a été confiée (section C-cap 2.2);
- des comptes annuels reprenant:
 - le bilan (sections C-cap 3.1 et C-cap 3.2);
 - le compte de résultats (section C-cap 4);
 - le tableau des affectations et prélèvements (section C-cap 5);
 - l'annexe (section C-cap 6);
- des autres documents à déposer en vertu du Code des sociétés et des associations:
 - le rapport de gestion (section C-cap 7);
 - le rapport des commissaires (section C-cap 8);
 - le cas échéant,
 - le rapport sur les paiements aux gouvernements (section C-cap 9);
 - le bilan social (section C-cap 10);
 - le rapport de rémunération (section C-cap 11);
 - le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et/ou contrats (section C-cap 12);
 - le rapport du conseil de surveillance (section C-cap 13);
 - les comptes annuels de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée (section C-cap 14);
 - autres documents (section C-cap 15).

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0867322926	P.	U.	D.	C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: LES CUISINES BRUXELLOISES

Forme juridique: -1 Association de droit public

Adresse: Hotel de Ville - Grand Place N°: 1 Boite:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de TC-Bruxelles, francophone

Adresse Internet¹: http://www.

Numéro d'entreprise 0867322926

DATE 09/02/2022 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS EN EUROS²

approuvés par l'assemblée générale du 29/06/2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Exercice précédent du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:



<p>Signature (nom et qualité)</p> <p style="text-align: center;">José ORRICO Directeur Général Directeur général</p> <p>Nom Qualité</p>	<p>Signature (nom et qualité)</p> <p>Nom Qualité</p>
--	--

¹ Mention facultative.
² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.
³ Biffer la mention inutile.

N° 0867322926

C-cap 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
 ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
 VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ALAMAT, Fatou					
Rue du Chapeau	34	1070	Anderlecht	Belgique	
	(Autre fonction) [] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
BEOZIERE, Christian					
Avenue Jules Bordet	122	1140	Evere	Belgique	
	Administrateur [13] (23/04/2008 - 30/06/2025)				
ELECTEUR, Joelle					
Rue Leon Dopere	72	1090	Jette	Belgique	
	Administrateur [13] (29/05/2017 - 30/05/2022)				
HARICHE, Faouzia					
Rue Masui	86	1000	Bruxelles	Belgique	
	Vice-président du Conseil d'Administration [11] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
HOORENS, Jose					
Spechtlaan	21	1800	Vilvoorde	Belgique	
	Administrateur [13] (01/01/2005 - 30/06/2025)				
TENOUTASSE, Sylvie					
Avenue de Haveskercke	28	1190	Forest	Belgique	
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)				
WAUCQUEZ, Frederic					
Square Ambiorix	23	bte 93 1000	Bruxelles	Belgique	
	Administrateur [13] (21/06/2021 - 30/06/2025)				
WILLAME, Elise					
Avenue Jean Van Haelen	26	1160	Auderghem	Belgique	
	Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)				
GROUPE AUDIT BELGIUM SPRL (0434720148)					
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5	bte 10 1090	Jette	Belgique	
	Commissaire [61] (16/07/2020 - 30/06/2023)				
» CLAEYS, Werner, Réviseur d'entreprises					
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5	bte 10 1090	Jette	Belgique	
BOUGMAR, Laila					
Rue du Grand Air	13	1082	Berchem-Sainte-Agathe	Belgique	
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
DROUART, Jérémie					
Rue Joseph Kelchtermans	48	1070	Anderlecht	Belgique	
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
GUILIZ, Aziza					
Avenue de Lévis Mirepoix	3	1090	Jette	Belgique	
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
HELLINGS, Benoît					
Rue du Houbion	47	bte 20 1000	Bruxelles	Belgique	
	Président du Conseil d'Administration [10] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
HOORNAERT, Chantal					
Rue Drootbeek	30	bte 10 1020	Laeken	Belgique	
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)				

⇒ C 16

N° 0867322926

C-cap 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **ont / n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société** ,
- B. L'établissement des comptes annuels** ,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

N° 0867322926

C-cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	0	0
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	5 199 355	4 970 722
Immobilisations incorporelles	6.2	21	299 555	333 914
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4 899 791	4 636 393
Terrains et constructions		22	2 223 427	2 315 737
Installations, machines et outillage		23	2 200 250	1 819 463
Mobilier et matériel roulant		24	72 278	76 103
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	403 837	425 091
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/ 6.5.1	28	10	415
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	10	415
Actions et parts		284	10	10
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	0	405

N° 0867322926

C-cap 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	15.381.244	14.247.879
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales.....		290		
Autres créances.....		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	313.929	355.391
Stocks.....		30/38	313.929	355.391
Approvisionnements.....		30/31	313.929	355.391
En-cours de fabrication.....		32		
Produits finis.....		33		
Marchandises.....		34		
Immeubles destinés à la vente.....		35		
Acomptes versés.....		36		
Commandes en cours d'exécution.....		37		
Créances à un an au plus		40/41	8.444.709	6.476.574
Créances commerciales.....		40	7.540.328	5.408.261
Autres créances.....		41	904.381	1.068.313
Placements de trésorerie	6.5.1/			
Actions propres.....	6.8	50/53	0	1.500.000
Autres placements.....		50		
		51/53	0	1.500.000
Valeurs disponibles		54/58	6.449.252	5.705.990
Comptes de régularisation	6.8	490/1	173.354	209.923
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	20.580.599	19.218.601

N° 0867322926

C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	11.942.704	12.251.555
Apport	6.7.1	10/11	1.300.700	1.300.700
Capital		10	1.300.700	1.300.700
Capital souscrit		100	1.300.700	1.300.700
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	4.828.587	5.107.408
Réserves indisponibles		130/1	4.828.587	5.107.408
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311	4.828.587	5.107.408
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	5.718.985	5.718.985
Subsides en capital		15	94.432	124.462
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	0	104.928
Provisions pour risques et charges		160/5	0	104.928
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	0	104.928
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N° 0867322926

C-cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	8.637.895	6.862.117
Dettes à plus d'un an	6.9	17	12.000	12.000
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.000	12.000
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.209.023	6.551.698
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.836.403	4.957.006
Fournisseurs		440/4	5.836.403	4.957.006
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.372.620	1.594.692
Impôts		450/3	297.689	257.715
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.074.931	1.336.977
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	416.872	298.420
TOTAL DU PASSIF		10/49	20.580.599	19.218.801

N° 0867322926

C-cap 4

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	70/76A	30.193.814	24.905.568
		27.988.493	22.658.875
	71		
	72		
6.10	74	2.205.321	2.246.891
6.12	76A		
		30.486.900	24.995.313
	60	11.299.497	8.718.347
	600/8	11.258.035	8.778.510
	609	41.462	-60.163
	61	3.022.862	2.487.702
6.10	62	14.824.128	12.430.756
	630	667.004	615.910
6.10	631/4	35.602	-11.480
6.10	635/8	-104.928	
6.10	640/8	752.935	754.079
	649		
6.12	68A	0	
	9901	-303.086	-89.748

N° 0867322926

C-cap 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	30.542	50.822
Produits financiers récurrents.....		75	30.542	50.822
Produits des immobilisations financières.....		750		
Produits des actifs circulants.....		751	442	884
Autres produits financiers.....	6.11	752/9	30.100	49.939
Produits financiers non récurrents.....	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	4.391	5.148
Charges financières récurrentes.....	6.11	65	4.391	5.148
Charges des dettes.....		650	1.929	2.691
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)		651		
Autres charges financières.....		652/9	2.462	2.457
Charges financières non récurrentes.....	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-276.934	-44.073
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	1.887	5.087
Impôts.....		670/3	1.887	5.087
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales.....		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-278.821	-49.160
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		889		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-278.821	-49.160

N° 0867322926

C-cap 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	5.440.164	5.414.696
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	-278.821	-49.160
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	5.718.985	5.463.856
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	278.821	304.290
sur l'apport	791		
sur les réserves	792	278.821	304.290
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	5.718.985	5.718.985
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° 0867322926

C-cap 6.1

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002	
Amortissements.....	8003	
Autres.....(+)/(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	0	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement.....	200/2	
Frais de restructuration.....	204	

N° 0867322926

C-cap 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	218.830
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	218.830	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
.....	8121P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	218.830
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	218.830	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0	

N° 0867322926

C-cap 6.2.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1^{er} JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025	
Cessions et désaffectations	8035	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)(-)	8045	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8125P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8075	
Repris	8085	
Acquis de tiers	8095	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)(-)	8115	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312	

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313

N° 0867322926

C-cap 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.039.549
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	53.445	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.092.983	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	705.635
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	87.803	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	793.439	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	299.555	

N° 0667322926

C-cap 6.2.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	

N° 0867322926

C-cap 6.2.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8054P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8024	
Cessions et désaffectations.....	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8044	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....			
	8124P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8074	
Repris.....	8084	
Acquis de tiers.....	8094	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8114	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	213	

N° 0867322926

C-cap 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.486.853
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	73.957	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	2.560.811	
Plus-values au terme de l'exercice			
8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice			
8251			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		171.117
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	166.267	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8321		337.384	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>2.223.427</u>	

N° 0667322926

C-cap 6.3.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B192P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.105.461
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	B162	755.645	
Cessions et désaffectations	B172		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B192	6.861.107	
Plus-values au terme de l'exercice	B252P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B212		
Acquises de tiers	B222		
Annulées.....	B232		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B242		
Plus-values au terme de l'exercice	B252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	B322P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.285.998
Mutations de l'exercice			
Actés.....	B272	374.859	
Repris	B282		
Acquis de tiers	B292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	B302		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	B322	4.660.857	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	2.200.250	

N° 0867322926

C-cap 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	445.924
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	12.995	
Cessions et désaffectations	8173	9.820	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	449.100	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	16.820	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	9.820	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			
	(24)	72.278	

N° 0867322926

C-cap 6.3.4

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	B164	
Cessions et désaffectations	B174	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B194	
Plus-values au terme de l'exercice	B254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B214	
Acquises de tiers	B224	
Annulées.....	B234	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B244	
Plus-values au terme de l'exercice	B254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	B324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés.....	B274	
Repris	B284	
Acquis de tiers	B294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	B304	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	B324	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
Dont			
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

N° 0867322926

C-cap 6.3.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	531.364
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	B165	
Cessions et désaffectations	B175	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B195	531.364	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B215	
Acquises de tiers	B225	
Annulées.....	B235	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B245	
Plus-values au terme de l'exercice	B255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés.....	B275	21.255	
Repris	B285	
Acquis de tiers	B295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	B305	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	B325	127.527	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	403.837	

N° 0867322926

C-cap 6.3.6

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8186	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8188	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées.....	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)

N° 0867322926

C-cap 6.4.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	B361	
Cessions et retraits	B371	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B391	0	
Plus-values au terme de l'exercice	B451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B411	
Acquises de tiers	B421	
Annulées.....	B431	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B441	
Plus-values au terme de l'exercice	B451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....	B521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B471	
Reprises	B481	
Acquises de tiers	B491	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	B501	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....	B521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	B551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	B541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	B551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions.....	B581	
Remboursements	B591	
Réductions de valeur actées	B601	
Réductions de valeur reprises	B611	
Différences de change.....(+)/(-)	B621	
Autres(+)/(-)	B631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....	B651		

N° 0867322926

C-cap 6.4.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	0	
Plus-values au terme de l'exercice			
8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées.....	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change.....(+)/(-)	8622	
Autres	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

N° 0867322926

C-cap 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	10
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	B363	
Cessions et retraits	B373	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	B393	10	
Plus-values au terme de l'exercice			
B453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B413	
Acquises de tiers	B423	
Annulées.....	B433	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B443	
Plus-values au terme de l'exercice	B453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
B523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées.....	B473	
Reprises	B483	
Acquises de tiers	B493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	B503	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	B513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	B523	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
B553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
(+)/(-)	B543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	B553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	405
Mutations de l'exercice			
Additions.....	B583	
Remboursements	B593	405	
Réductions de valeur actées	B603	
Réductions de valeur reprises	B613	
Différences de change.....(+)/(-)	B623	
Autres	B633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	0	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	B653	

N° 0867322926

C-cap 6.5.1

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)

N° 0867322926

C-cap 6.5.2

LISTE DES ENTREPRISES DONT LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

N° 0867322926

C-cap 6.6

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	0	1.500.000
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		1.500.000
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
.....Charge à reporter : 173.353,95 euros	0
.....	
.....	
.....	

N° 0867322926

C-cap 6.7.1

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice.....	100P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.300.700
Capital souscrit au terme de l'exercice.....	(100)	1.300.700	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
.....
.....
.....

Représentation du capital

Catégories d'actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
.....
.....
.....

Actions nominatives.....	8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Actions dématérialisées.....	8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non appelé.....	(101)	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé.....	8712	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Actionnaires redevables de libération	
.....	
.....	

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu.....	8721
Nombre d'actions correspondantes.....	8722
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu.....	8731
Nombre d'actions correspondantes.....	8732

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours.....	8740
Montant du capital à souscrire.....	8741
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8742
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation.....	8745
Montant du capital à souscrire.....	8746
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre.....	8747

Capital autorisé non souscrit.....	8751
------------------------------------	------	-------

N° 0867322926

C-cap 6.7.1

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même.....
 Nombre de parts détenues par les filiales.....

Codes	Exercice
8781
8782
8771
8781

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

.....

Exercice
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6.7.2

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

N° 0867322926

C-cap 6.8

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

.....

Exercice
.....
.....
.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières.....	8801	
Emprunts subordonnés.....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8831	
Etablissements de crédit.....	8841	
Autres emprunts.....	8851	
Dettes commerciales.....	8861	
Fournisseurs.....	8871	
Effets à payer.....	8881	
Acomptes sur commandes.....	8891	
Autres dettes.....	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année.....	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières.....	8802	
Emprunts subordonnés.....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8832	
Etablissements de crédit.....	8842	
Autres emprunts.....	8852	
Dettes commerciales.....	8862	
Fournisseurs.....	8872	
Effets à payer.....	8882	
Acomptes sur commandes.....	8892	
Autres dettes.....	8902	12 000
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir.....	8912	12 000
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières.....	8803	
Emprunts subordonnés.....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées.....	8833	
Etablissements de crédit.....	8843	
Autres emprunts.....	8853	
Dettes commerciales.....	8863	
Fournisseurs.....	8873	
Effets à payer.....	8883	
Acomptes sur commandes.....	8893	
Autres dettes.....	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.....	8913	

N° 0867322926

C-cap 6.9

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	296.728
Dettes fiscales estimées	450	960
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.074.931

N° 0887322926

C-cap 6.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
..... Charges à imputer : Intérêts et taxe sur compte-titres.....	0
..... Toe te rekenen kost. : Rente en belasting op effectenrekeningen.....	0
..... Produits à reporter : facturation repas scolaires provision janvier 2023.....	416,803
.....	

N° 0887322926

C-cap 6.10

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	1.950.415	1.995.612
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	318	313
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	286,3	263,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	409.835	374.397
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	10.339.350	9.066.853
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	3.017.949	2.613.390
Primes patronales pour assurances extralégales	622	11.616	11.271
Autres frais de personnel	623	1.455.213	739.242
Pensions de retraite et de survie	624	0	0

N° 0867322926

C-cap 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises).....(+)/(-)	635	0	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises.....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	148.123	112.521
Reprises.....	9113	112.521	124.001
Provisions pour risques et charges			
Constitutions.....	9115		
Utilisations et reprises.....	9116	104.928	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation.....	640	750.673	732.165
Autres	641/8	2.262	21.914
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture.....	9096	28	26
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein.....	9097	28,4	27,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	3.628	36.397
Frais pour la société	617	347.773	348.048

N° 0867322926

C-cap 6.11

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital.....	9125	30.030	49.835
Subsides en intérêts.....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées.....	754	0	0
Autres			
.....			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts.....			
	6501		
Intérêts portés à l'actif.....			
	6502		0
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées.....	6510		
Reprises.....	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances.....			
	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations.....	6560		
Utilisations et reprises.....	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées.....	654	0	0
Ecarts de conversion de devises.....	655		
Autres			
.....			
.....			
.....			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8
Produits financiers non récurrents	(76B)
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631
Autres produits financiers non récurrents	769
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	0
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	0
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	0
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	0
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690
Charges financières non récurrentes	(66B)
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691

N° 0867322926

C-cap 6.13

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice.....
 Impôts et précomptes dus ou versés.....
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif.....
 Suppléments d'impôts estimés.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.....
 Suppléments d'impôts dus ou versés.....
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés.....

Codes	Exercice
	264
9134	264
9135	0
9136	1.623
9137	1.623
9138	0
9139	0
9140	0

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

.....

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

Exercice
.....
.....
.....

Sources de latences fiscales

Latences actives.....
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs.....
 Autres latences actives.....

Latences passives.....
 Ventilation des latences passives.....

Codes	Exercice
9141
9142
9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles).....
 Par la société.....

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel.....
 Précompte mobilier.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	435.597	324.567
9146	455.111	378.015
9147	1.851.574	1.564.863
9148

N° 0887322926

C-cap 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

N° 0867322926

C-cap 6.14

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
.....	
.....	
.....	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
..... Les Cuisines Bruxelloises ont un bail emphytéotique de 40 ans (jusque fin 2053) pour Haren dont le canon annuel s'élève à 30kEUR		0
..... Les Cuisines Bruxelloises ont un bail pour Anderlecht dont le loyer annuel est de l'ordre de 30kEUR		0
.....		0
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
.....	
.....	
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

N° 0867322926

C-cap 6.14

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

.....

Mesures prises pour en couvrir la charge

.....

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées.....

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Codes	Exercice
9220

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

.....

Exercice
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 6,14

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

Exercice
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

L'entité est membre d'une unité de TVA et ainsi solidaire entre ses membres 0
 LCB a 17 parts pour 8.802,90 € d'EthiasCo. Cette participation existe tant que l'Association est 0
 membre coopérateur 0
 De rechtspersoon is lid van een btw-eenheid waarvan de leden dus hoofdelijk aansprakelijk zijn. 0

Exercice
0
0
0
0

→ C 17

N° 0867322926

C-cap 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)
Participations.....	(280)
Créances subordonnées.....	9271
Autres créances.....	9281
Créances	9291
A plus d'un an.....	9301
A un an au plus.....	9311
Placements de trésorerie	9321
Actions.....	9331
Créances.....	9341
Dettes	9351
A plus d'un an.....	9361
A un an au plus.....	9371
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées.....	9381
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société.....	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières.....	9421
Produits des actifs circulants.....	9431
Autres produits financiers.....	9441
Charges des dettes.....	9461
Autres charges financières.....	9471
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées.....	9481
Moins-values réalisées.....	9491

N° 0867322926

C-cap 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9263
Participations.....	9263
Créances subordonnées.....	9273
Autres créances.....	9283
Créances	9293
A plus d'un an.....	9303
A un an au plus.....	9313
Dettes	9353
A plus d'un an.....	9363
A un an au plus.....	9373
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées.....	9383
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société.....	9393
Autres engagements financiers significatifs	9403
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252
Participations.....	9262
Créances subordonnées.....	9272
Autres créances.....	9282
Créances	9292
A plus d'un an.....	9302
A un an au plus.....	9312
Dettes	9352
A plus d'un an.....	9362
A un an au plus.....	9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

..... Néant : 0 EUR / Nil / 0 EUR..... 0

..... Etant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché, aucune information n'a pu être incluse..... 0

..... Bij gebrek aan wettelijke criteria die het mogelijk zouden maken om een inventaris op te maken van..... 0

Exercice

N° 0887322926

C-cap 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées.....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur.....

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur.....

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants.....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants.....

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s).....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

Codes	Exercice
9505	6.500
95061
95062
95063
95081
95082
95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....

N° 0867322926

C-cap 6.17

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....

Valeur comptable	Juste valeur

N° 0867322926

C-cap 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Nom	
Adresse	No / Boite
Code postal	Commune
Pays	Numéro d'entreprise

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N° 0887322926

C-cap 6.18.2

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071
Missions de conseils fiscaux	95072
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95073
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête		
	9509
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091
Missions de conseils fiscaux	95092
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95093

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....



N° 0867322926

C-cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies uniformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2018 portant modification du Code des Sociétés et Associations.

La dernière modification des règles d'évaluation a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 25 mai 2021.

Ainsi, en vue d'amorcer l'usage RIDE, il a été déroché aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

En tenant compte de l'expérience de la durée de vie réelle de nos investissements, il nous a paru opportun de suivre le rythme

d'amortissement de certains types d'immobilisations incorporelles et corporelles, à savoir :

Compte: 22510 Type d'investissement: Logiciel propre

Taux d'amortissement actuel: 20% Durée d'utilité actuelle (en années): 5

Taux d'amortissement proposé: 25% Durée d'utilité proposée (en années): 4

En conséquence, il s'agit principalement des investissements réalisés dans le cadre de Dataweel (ERP gérant les commandes et la production à l'origine pour le secteur de la santé) et de MEDCO (logiciel lié à la gestion des enregistrements des repas soignés). Pour ce type d'investissements, nous estimons que vu le rythme plus soutenu des adaptations informatiques à venir, il est plus raisonnable d'adopter une durée de 4 ans plutôt que 5 ans.

Compte: 22100 Type d'investissement: Construction

Taux d'amortissement : 10% ou 6,67% ou 24 ou 44 ou 74 - Durée d'utilité (en années) : 10 ou 15 ou 20 ou 25 ou 30,33

Pour construction, il faut entendre tout ce qui peut être directement lié à l'infrastructure des bâtiments.

Pour ce qui concerne l'achat d'un bâtiment, la durée est de 33,33 ans, soit un taux d'amortissement de 3%.

Pour ce qui concerne les aménagements des bâtiments existants (installations de climats par ex), la durée peut être ramené à 10 ans ;

Pour ce qui est des constructions lourdes (installation d'une cabine haute tension telle qu'envoyée pour le site de Brugmann par ex), une durée de vie de 25 ans nous paraît justifiée ;

Pour l'adaptation d'un bâtiment existant avec des installations de type "technique spéciale" tel que prévu pour Buren, une durée de vie de 25 ans peut être maintenue.

Pour les travaux électriques, une durée de vie de 15 ans est à prendre en considération afin de s'aligner sur la durée de certifiât de conformité ICA de 15/05/2021).

Compte: 23050 Type d'investissement: Installations techniques et machines/subsidées

Taux d'amortissement : 10% ou 14,28% ou 20% - Durée d'utilité (en années) : 10 ou 7 ou 5

Pour ce type d'investissements, l'adaptation de la durée de vie estimée résulte du fait de la technique/ puissance utilisée et de l'intensité d'utilisation des installations et machines.

Pour les chariots de transport de repas : avec les chariots de type "technique embarquée" : 7 ans Pour les chariots avec boîtes : 7 ans

Pour les boîtes : 10 ans

Pour les bandes de portement : 10 ans.

Pour les systèmes de lavage :

-en tunnel de lavage (100.000 €) : 10 ans

-les autres types de laver-vaisselle (20.000€/30.000€) : 7 ans.

Pour les fours :

-les fours de cuisson à température (Four de réchauffage) tels que pas ou nous utilisés pour la cuisson froide : 7 ans

-les fours de cuisson/chauffe : 10 ans.

Pour les installations frigorifiques :

-les investissements liés à la création de groupes de froid ou chambres froides : 10 ans

-les armoires frigorifiques et congelateurs : 7 ans.

Pour les chaudières : 10 ans.

Pour les escaliers : 7 ans (type Becasart) ou 10 ans (type Mecapark)

Pour les systèmes d'équipement et d'impression : 7 ans.

Pour les installations et machines légères : 5 ans ICA de 25/5/2021

Compte: 23200/23300 Type d'investissement: Outillage/subsidé

=> C 17

N° 0867322926

C-cap 6.20

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Evénements postérieurs à la clôture et autres informations requises

Depuis mars 2020, notre association a été fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19, tout comme l'ensemble du secteur de la restauration collective. Les conséquences de cette pandémie ont eu un effet significatif sur nos activités. Les résultats financiers des années 2020 et 2021 ont enregistré des pertes respectives de 161 954,36 € et 49 160,43 €. En conséquence, nos réserves ont été utilisées au cours de ces deux années, ce qui a conduit leur montant total à 3.107.407,70 € dont 888.805,22€ affectés à la réserve Impact Covid 19/Supplément de BRIC.

En 2022, en sus d'une indésirabilité de nos charges salariales supérieures à 10%, nous avons été confrontés à une flambée sans précédent des prix des matières premières, en particulier des huiles, du poisson, des produits laitiers, du pain, des céréales et de la viande. De plus, nous avons également subi une augmentation considérable des coûts de l'énergie (transport). Les prix des matières premières ont régulièrement augmenté de plus de 30 %, sans que nous puissions les répercuter sur nos prix de vente. En conséquence, l'année 2022 se termine également par une perte de 278.821,07€. Nous avons utilisé nos réserves pour couvrir cette perte. Le solde de ces décisions s'élève dès lors à 4.828.588,63€.

Au cours des premiers mois de l'année, la situation n'a pas encore montré une tendance à la baisse des prix des matières premières qui restent très élevés. Nos instances sont préoccupées par cette situation et surveillent attentivement les évolutions des marchés.

Evénements ou de clôture ou autres éventuelle information

Siège maart 2020 is onze vereniging zwaar getroffen door de coronacrisis, net als de hele 'groenteketen' en cateringsector. De gevolgen van deze pandemie hebben een aanzienlijke impact gehad op onze activiteiten. De financiële resultaten voor 2020 en 2021 tonen verliezen van respectievelijk € 161.954,36 en € 49.160,43. Als gevolg hiervan hebben we gedurende deze twee jaar onze reserves moeten aanpakken, waardoor deze in totaal daalde tot € 3.107.407,70 (waaronder € 888.805,22 werd toegewezen aan de reserve Impact Covid 19/Prijnsupplement).

In 2022 werden we, naast de indringing van onze lonkosten van meer dan 10%, geconfronteerd met een opjessende stijging van de grondstofprijzen, met name olie, vis, melkproducten, brood, graan en vlees. Daarnaast liegen we te maken met een aanzienlijke stijging van de energiekosten (transport). De grondstofprijzen zijn blijven stijgen tot meer dan 30%, zonder dat we dit konden doorwerken in onze verkoopprijzen. Hierdoor zal ook 2022 worden afgesloten met een verlies van € 278.821,07. We hebben onze reserves gebruikt om dit verlies te dekken. Deze bedragen nu nog € 4.828.588,63.

In de eerste maanden van dit jaar is er nog geen dalende trend te zien in de grondstofprijzen. Die nog erg hoog blijven. Onze bestuursorganen maken zich zorgen over deze situatie en houden de marktsituatie nauwlettend in de gaten. *

N° 0867322926

C-cap 7

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 8

RAPPORT DES COMMISSAIRES

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 9

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 10

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	252,5	180,0	72,5
Temps partiel	1002	53,3	23,3	30,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	282,6	192,5	90,1

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	369.978	266.016	103.962
Temps partiel	1012	39.858	15.831	24.027
Total	1013	409.836	281.847	127.989

Frais de personnel

Temps plein	1021	12.311.718	8.545.080	3.766.638
Temps partiel	1022	1.096.135	383.869	712.246
Total	1023	13.407.853	8.928.969	4.478.884

Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	345.991	242.476	103.515
--	------	---------	---------	---------

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	263,3	174,5	88,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	374.397	251.216	123.181
Frais de personnel	1023	11.736.593	7.641.559	4.095.034
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	316.382	215.436	100.946

N° 0867322926

C-cap 10

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	251	67	286,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	203	23	220,5
Contrat à durée déterminée	111	45	44	62,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	3		3,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	183	33	199,5
de niveau primaire	1200	38	7	41,4
de niveau secondaire	1201	129	25	141,7
de niveau supérieur non universitaire	1202	12	1	12,4
de niveau universitaire	1203	4		4,0
Femmes	121	68	34	86,8
de niveau primaire	1210	9	5	11,1
de niveau secondaire	1211	41	29	57,7
de niveau supérieur non universitaire	1212	15		15,0
de niveau universitaire	1213	3		3,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	48	5	52,0
Ouvriers	132	203	62	234,3
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,8	28,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.494	2.333
Frais pour la société	152	37.266	310.487

N° 0867322926

C-cap 10

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice..				
	205	120	60	144,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	18	1	18,8
Contrat à durée déterminée	211	102	59	125,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice				
	305	126	50	149,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	20	8	25,5
Contrat à durée déterminée	311	106	42	123,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	2	4	4,6
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	14	1	14,8
Autre motif	343	110	45	129,3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants.....				
	350			

N° 0867322926

C-cap 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	15	5811	7
Nombre d'heures de formation suivies	5802	570	5812	266
Coût net pour la société	5803	10.260	5813	4.788
dont coût brut directement lié aux formations	58031	10.260	58131	4.788
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	110	5831	70
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.320	5832	840
Coût net pour la société	5823	20.020	5833	12.740
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842	494	5852	228
Coût net pour la société	5843	2.544	5853	716

N° 0867322926

C-cap 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

*pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle
(article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 12

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CONTRATS

- *Procès-verbal ou rapport spécial sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre un administrateur et la société et/ou sur les contrats conclus entre l'administrateur unique étant également l'actionnaire unique et la société (article 5:77, §1, article 6:65, §1, article 7:96, §1 et article 7:103, §1 du Code des sociétés et des associations)*
- *Rapport sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société (article 7:231, 3^{ème} alinéa du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

*d'une société européenne (article 15:29 du Code des sociétés et des associations) ou d'une société coopérative européenne
(article 16:27 du Code des sociétés et des associations)*

.....
.....
.....

N° 0887322926

C-cap 14

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B, C et D dans la section C-cap 6.5.2 ne sont pas d'application) (article 3:12, §1, 7° du Code des sociétés et des associations)

.....
.....
.....

N° 0867322926

C-cap 15

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

.....
.....
.....

N°	0867322926	C 16
----	------------	------

Administrateurs et gérants. (suite de la page C 2.1)

LEMAITRE, Catherine						
Rue du Tivoli	10	bte 2.1	1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

LEPOIVRE, Sébastien						
Allées de Provence	20		1140	Évere		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

LHOEST, Sonia						
Neerleest	2		1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/05/2022)					

LUAHABI, Ismail						
Rue des Secours	27		1210	Saint-Josse-ten-Noode		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

MAATI, Naima						
Boulevard Anspach	183		1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/05/2022)					

OURIAGHLI, Mohamed						
Avenue de la Bugrane	118		1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (12/11/2019 - 30/06/2025)					

TAYENNE, Brigitte						
Boulevard Maurice Herbet	80		1070	Anderlecht		Belgique
	Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					

WAUTERS, Didier						
Rue Marie-Christine	131		1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

TKINT DE ROODENBEKE, Daphnée						
Rue Héger Bordet	1		1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (21/06/2021 - 30/05/2022)					

EL GHOU, Said						
Rue Jules Lahaye	155/A		1090	Jette		Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					

ZIAN, Khalid						
Rue Stevens Delannoy	73		1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					

PAPADOPOULOS, Anastasia						
Rue Drootbeek	35		1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					

BUISSERET, Laurence Michèle						
Avenue Claire	22		1410	Waterloo		Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					

AZDAD, Aberrachid						
Avenue François Sebrechts	63/25		1080	Molenbeek-Saint-Jean		Belgique
	Administrateur [13] (25/06/2020 - 30/06/2025)					

ABID, Fatima						
Rue des Tanneurs	52/1		1000	Bruxelles		Belgique
	Administrateur [13] (06/05/2013 - 30/06/2025)					

LHOEST, Audrey						
Chaussée d'Ixelles	126	bte 6	1050	Ixelles		Belgique
	Administrateur [13] (30/05/2022 - 30/06/2025)					

DE CALLATAY-HERBIET, Françoise						
Rue au Bois	272		1150	Woluwe-Saint-Pierre		Belgique
	Administrateur [13] (21/10/2021 - 30/06/2025)					

LOUYEST, Geneviève						
Rue de Wand	221	bte 2	1020	Laeken		Belgique
	Administrateur [13] (25/10/2021 - 30/06/2025)					

N°	0867322926	C 17
-----------	------------	-------------

Administrateurs et gérants (suite de la page C 16)

MYAUX, George
Avenue du Forum 15/9 1020 Laeken Belgique
(Autre fonction) [] (21/06/2021 - 30/06/2025)

Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés) (suite de la page C 6.14)

DBK heeft 17 aandelen voor € 8.602,90 in EthiasCo. Deze participatie bestaat zolang de vereniging meewerkend lid is.	0 0
--	--------

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de (suite de la page C 6.15)

de transacties met de verbonden partijen buiten normale marktvoorwaarden, kan hier geen informatie over worden opgenomen	0 0
--	--------

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 6.19)

Tous d'amortissement: 20% ou 33,3% . Durée d'utilité (en années): 5 ou 3
Pour les électro/électro:
-les électro professionnels à haute puissance utilisés avec les électro (5 ans
-les électro de type "portatif" : 3 ans
Pour les balances : selon leur utilisation et type, 3 à 5 ans.
Pour les trancheuses : 5 ans quel que soit le type (manuel, semi manuel, automatique).
Pour les nettoyeurs vapeur : 3 ans.
Il est à noter que les règles d'évaluation actuelles prévoient que pour les biens d'une valeur individuelle de moins de 350€ HTVA et maxime 1.100 €, il y a une prise en charge complète immédiate.

2. Actifs immobilisés
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge .

3. Actifs circulants
Stocks
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode FIFO.
Commandes en cours d'exécution
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

4. Passif
Dettes:
Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt faible.

5. Autres
Lors de la clôture des comptes 2019, notre réviseur indépendant belge nous a signalé ne pas approuver, les provisions constituées depuis plusieurs années (sous le contrôle des réviseurs successifs précédents) en vue d'engagements futurs, nécessaires pour assurer les services de l'Association, qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agit d'une démarche de "bon père de famille" afin de ne pas impacter les années futures.
De par la nature des montants provisionnés, nos réviseurs ont recommandés que ces provisions soient réaffectées en réserves, avec l'approbation du Conseil d'Administration. Cette réaffectation de compte à compte au bilan se peut se faire que par une écriture comptable qui passe par les comptes de résultats, ce qui dès lors augmente le bénéfice de l'exercice. Approbation du CA du 16/04/2020. Il en ira de même lors ainsi pour la gestion future des réserves.

6. Les activités des repas scolaires

N°	0867322926	C 18
-----------	------------	-------------

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 17)

La législation prévoit qu'une créance ou une dette vis-à-vis d'une personne physique ouverte depuis plus de 10 ans doit être considérée comme irrécouvrable et doit être prise en charge ou en produit. Le Conseil d'Administration prend la décision pour la facturation des repas scolaires, à destination des parents, compte tenu de la nature de l'activité, de réduire ce délai à 5 ans. Toutefois, cette mesure s'applique pas les Cuisines Bruxelloises de procurer les dépenses de financement de la cuisine prise en charge. La mise en application de cette règle commence pour les comptes 2018 (Approbation du CA du 20/03/2019).

1. Algèbre principes

De waarderingsregels worden vastgesteld overeenkomstig de bepalingen van het Koninklijk besluit van 28 april 2019 tot uitvoering van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.

De laatste wijziging van de waarderingsregels werd op 20 mei 2021 goedgekeurd door de raad van bestuur.

Om een getrouw beeld te geven, wordt in de volgende uitzonderlijke gevallen afgeweken van de waarderingsregels die in dit besluit zijn vastgesteld:

Bekening houdend met de ervaring van de reële levensduur van onze investeringen, achten we het opportuun om het afschrijvingsritme van bepaalde soorten immateriële en materiële vaste activa te volgen, namelijk:

Bekening: 21000 Investeringstypen: Eigen software

Buldig afschrijvingspercentages: 30%uldige outlige levensduur (in jaren): 5

Voorgestelde afschrijvingspercentages: 25% Voorgestelde outlige levensduur (in jaren): 4

Bemerkal gaat het vooral om investeringen in Dataanal (ERP voor het beheer van bestellingen en de productie van onopruim voor de gezondheidszorg) en HECHE (software voor het beheer van de ontvangsten betalingen voor schoolaaltijden). Voor dit soort investeringen achten wij het, gezien het snellere tempo van toekomstige IT-onopruimingen, realititeler een periode van 4 jaar in plaats van 5 jaar in aanmerking te nemen.

Bekening: 22000 Investeringstypen: Bouw

Afschrijvingspercentages: 10% of 9,97% of 9% of 8% of 7% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 15 of 20 of 25 of 30,33

Onder bouw wordt verstaan alles wat rechtstreeks verband houdt met de infrastructuur van gebouwen.

Voor de aankoop van een gebouw is de duur 33,33 jaar, met een afschrijvingspercentage van 9%.

Voor verbeteringen aan bestaande gebouwen (zoals het plaatsen van scheidingwanden) kan de periode worden teruggebracht tot 10 jaar.

Voor zware constructies (zoals de installatie van een hoogspanningskabel die bv. is gepland voor de site Brugmann) lijkt een levensduur van 25 jaar ons gerechtvaardigd.

Voor de aanpassing van een bestaand gebouw met "speciale technische installaties", zoals gepland voor Haren, kan een levensduur van 20 jaar worden aangehouden.

Voor elektrische werken moet een levensduur van 15 jaar in aanmerking worden genomen om 10 overeenstemming te zijn met de Raaf van het certificaat van conformiteit IEC van 29/05/2011.

Bekening: 23000 Investeringstypen: Technische installaties en machines/gebruiksduur

Afschrijvingspercentages: 10% of 14,3% of 20% Gebruiksduur (in jaren): 10 of 7 of 5

Voor dit soort investeringen vloeit de aanpassing van de gepaste outlige levensduur voort uit de gebruikte technologie/het gebruikte vermogen en de gebruiksintensiteit van de installaties en machines.

Voor trolley's voor het vervoer van maaltijden: voor de trolley's met "ingebouwde techniek": 7 jaar. Voor trolley's met terminal: 7 jaar.

Voor de terminal: 10 jaar

Voor de portieringsbanden: 10 jaar

Voor de reinigingssystemen:

- een kasten: € 100.000: 10 jaar

- de andere soorten vastmachines: € 20.000 / € 30.000: 7 jaar

Voor de ovens:

- de veginatieovens zoals deze die voor de kook lijn worden gebruikt: 7 jaar

- de bak-/roombroodovens: 10 jaar

Voor de installaties:

- investeringen in verband met de installatie van kookgroepen of koelkasten: 10 jaar

- waskasten en droogkasten: 7 jaar

Voor billers: 10 jaar

N°	0867322926	C 19
----	------------	------

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 18)

Voor maalmachines: 7 jaar (besluit-type) of 10 jaar (besluit-type)
 Voor etiketter- en druksystemen: 7 jaar
 Voor lichte installaties en machines: 8 jaar (WB van 25/5/2018)

Aankopen: 210000/230000 (overstapings-type: Gemeenschappen/gemeinschaps)

Afzet-/verkooppercentages: 20% of 33,3% (gebruiktijd in jaren): 3 of 2

Voor slaers/malagolines:

- Aanzichtige professionele mixers voor gebruik met de spuitkoppen: 5 jaar
- Draagbare mixers: 3 jaar

Voor wasmachines: afhankelijk van hun gebruik en type, 3 tot 5 jaar.

Voor ovens: 5 jaar, ongeacht het type (handmatig, semi-handmatig, automatisch).

Voor afzuigapparaten: 5 jaar

We werken op dat de huidige waardevermindering bepaald het gemiddelde met een individuele waarde van minder dan € 200 exclusief btw en tot maximaal € 1.000 onmiddellijk vrijkomend ten laste worden genomen.

2. Vaste activa

De oprichtingskosten worden onmiddellijk ten laste genomen.

3. Vlottende activa

Voorraden:

De voorraden worden gewaardeerd tegen de aanstaafprijs volgens de FIFO-methode.

Bestellingen in uitvoering:

De bestellingen in uitvoering worden gewaardeerd tegen hun kostprijs.

4. Passiva

Schulden:

De passiva omvatten langlopende, niet-voorschotende schulden of schulden met een lage rente.

5. Andere

Bij de afsluiting van de rekeningen van 2017 heeft onze revisor (Groupe Audit Belgie) ons medegedeeld dat hij niet akkoord ging met de voorzieningen die gedurende verschillende jaren onder de controle van de vorige opvolgende revisoren waren aangelegd voor toekomstige inkomsten, noodzakelijk om de diensten van de vereniging te verzekeren, die niet langer als duurzaam kunnen worden beschouwd. Het ging om een verbod als "goede huisvader" en een input op de volgende jaren te voorzien.

Omdat de aard van de financiële bedragen, hebben onze revisoren aangeraden deze voorzieningen, met goedkeuring van de raad van bestuur, opnieuw toe te wijzen aan de reserve. Deze herbenoeming van de ene rekening naar de andere op de balans kan alleen geschieden door een boeking via de consolidaterekoning, waardoor de kunst voor het boekjaar stijgt (goedgekeurd door de WB op 16/04/2018). Dit zal dan ook van toepassing zijn op het toekomstig beheer van de reserve.

6. De activiteit schuldbelastingen

De wetgeving bepaalt dat een voorziening of schuld die al meer dan 10 jaar openstaat tegenover een natuurlijk persoon, als nietbaar moet worden beschouwd en dat ten laste moet worden genomen of als opbrengst moet worden beschouwd. De raad van bestuur heeft besloten de termijn voor de facturering van schuldbelastingen aan de andere partij te brengen tot 5 jaar, gezien de aard van de activiteit. Deze verbod zal de Brusselse Keukens evenwel niet beletten om stappen te nemen om de ten laste genomen schuldbelastingen alsnog te innen.

Deze regel is van toepassing op de rekeningen vanaf 2018 (goedgekeurd door de WB op 20/05/2018).

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES



« LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC

Rapport du commissaire pour
l'exercice clos le 31 décembre 2022
adressé à l'assemblée générale

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC (« l'Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de «LES CUISINES BRUXELLOISES» ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC durant 6 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 20.580.599 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de (-) 278.821 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire de l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, 15 juin 2023

«GROUPE AUDIT BELGIUM» SRL
Commissaire

Représentée par Werner CLAEYS
Réviseur d'entreprises